

# Insee Champagne-Ardenne

## Bilan économique 2012



*Une année morose*



Dossier publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques :

**INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne**

10, rue Edouard Mignot - CS 10048 - 51721 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60

**Directeur de la publication** : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE

**Chef du Service Études et Diffusion** : Catherine Fischer

**Rédaction en chef** : David Bates

**Secrétaire de fabrication** : David Miltgen

**Création de l'image visuelle** : 5pointcom

© INSEE-2013 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2013

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Cadrage national</b>   | <b>5</b>  |
| Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule                              |           |
| <b>Synthèse régionale</b>   | <b>8</b>  |
| Une année morose  |           |
| <b>Emploi</b>   | <b>10</b> |
| Poursuite de la baisse de l'emploi salarié en 2012                    |           |
| <b>Chômage</b>  | <b>13</b> |
| Pas de signe d'amélioration sur le marché du travail                  |           |
| <b>Politique de l'emploi</b>  | <b>16</b> |
| Renforcement des mesures pour l'accès à l'emploi                      |           |
| <b>Démographie des entreprises</b>                                    | <b>18</b> |
| Baisse des créations et forte hausse des défaillances d'entreprises   |           |
| <b>Construction</b>   | <b>22</b> |
| Un nouveau recul de l'activité  |           |
| <b>Transport</b>  | <b>25</b> |
| Des résultats médiocres dans un contexte difficile                    |           |
| <b>Tourisme</b>   | <b>29</b> |
| Encore une bonne année touristique                                    |           |
| <b>Agriculture</b>  | <b>32</b> |
| Une campagne affectée par le gel de février                           |           |
| <b>Viticulture</b>  | <b>34</b> |
| Des conditions météorologiques difficiles et une production en baisse |           |

## Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule

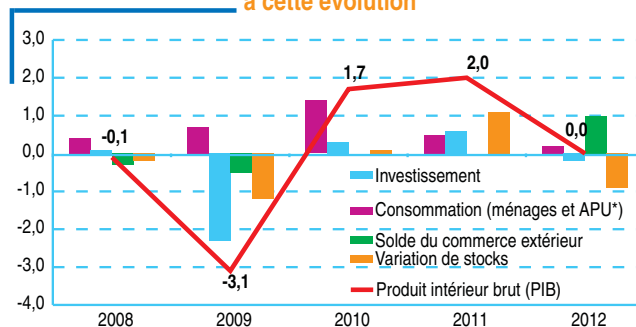
### Ralentissement de l'activité mondiale

En 2012, l'activité mondiale a ralenti, sous l'effet de la diffusion de la crise des dettes souveraines en Europe et d'un coup de frein dans les économies émergentes. En effet, face à la progression de l'inflation, les autorités des pays émergents ont resserré leurs politiques monétaires et budgétaires. Les économies européennes ont, quant à elles, pâti à partir de la mi-2011 à la fois du durcissement des conditions des crédits nées des tensions financières et de l'intensification des mesures de consolidation budgétaire. Aux États-Unis, en revanche, la croissance s'est maintenue autour de 2 % en 2012, soutenue par une demande intérieure privée robuste et une politique monétaire très active.

### En France, le PIB stagne

En France, l'activité a stagné en 2012 (+0,0 %, données cvs-cjo) alors qu'elle avait progressé en 2011 (+2,0 %, données cvs-cjo). La demande extérieure adressée à la France a en effet pâti du ralentissement mondial, et particulièrement de la faiblesse de la demande intérieure dans la zone Euro. Les exportations de biens et services ont dès lors marqué le pas en 2012 (+2,4 % après +5,4 % en 2011). La contribution du commerce extérieur à l'activité a toutefois été nettement positive (+1,0 point) car le ralentissement des importations a été encore plus marqué (-1,1 % après +5,1 % en 2011). Ce ralentissement des achats à l'étranger reflète notamment le très fort mouvement de déstockage observé en 2012 (-0,9 point de contribution à l'activité). En outre, la demande intérieure a reculé en France en 2012 (-0,9 %).

Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



\* Administrations publiques

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005

### Le PIB et les opérations sur biens et services

|   | Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %) |      |      | 2012                 |   |
|---|---|------|------|----------------------|---|
|   | 2010  | 2011 | 2012 | En milliards d'euros | Contribution à la croissance du PIB en volume |
| Produit intérieur brut (PIB)  | 1,7   | 2,0  | 0,0  | 2 032,3              | 0,0   |
| Importations  | 8,9   | 5,1  | -1,1 | 602,6                | 0,3   |
| Total des emplois finals  | 3,2   | 2,7  | -0,2 | 2 634,9              | -0,3  |
| Consommation effective des ménages,<br>dont : dépense de consommation | 1,6   | 0,8  | 0,0  | 1 500,6              | 0,0   |
| - des ménages   | 1,5   | 0,5  | -0,4 | 1 129,8              | -0,2  |
| - individualisable des administrations                                | 1,7   | 1,5  | 1,4  | 328,3                | 0,2   |
| Consommation collective des administrations publiques                 | 2,0   | -1,5 | 1,5  | 174,4                | 0,1   |
| Formation brute de capital fixe, dont :                               | 1,4   | 2,9  | -1,2 | 401,8                | -0,2  |
| - entreprises non financières   | 6,6   | 3,1  | -2,1 | 208,4                | -0,2  |
| - ménages   | -0,4  | 2,4  | -0,3 | 110,5                | 0,0   |
| - administrations publiques   | -8,1  | 0,2  | -0,5 | 63,7                 | 0,0   |
| Variations de stocks (contribution à la croissance)                   | 0,1   | 1,1  | -0,9 | ///                  | -0,9  |
| Exportations  | 9,5   | 5,4  | 2,4  | 557,6                | 0,6   |

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Après deux années de croissance, la formation brute de capital fixe (FBCF) a fléchi en 2012 (-1,2 %). Les entreprises non financières ont, en particulier, réduit leurs investissements en construction (-2,1 %) et en matériel de transport (-11,0 %). Les ménages (-0,3 %) ainsi que les administrations publiques (-0,5 %) ont également freiné leurs investissements.

### ***Le pouvoir d'achat des ménages se replie fortement***

La consommation des ménages a baissé en 2012 (-0,4 %, après +0,5 % en 2011) : il s'agit de la première baisse de la consommation observée depuis 1993. Parmi les biens manufacturés, les dépenses en biens d'équipement, généralement les plus dynamiques, ralentissent en 2012 (+4,2 % après +6,8 %). Tous les autres postes stagnent ou reculent, avec en particulier une baisse marquée des achats automobiles. En lien avec la faible augmentation du revenu disponible brut des ménages (+0,9 % en valeur après +2,7 % en 2011), le pouvoir d'achat des ménages se replie fortement (-0,9 % en 2012 après +0,7 %). Compte-tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel se replie de 1,5 % : c'est la plus forte baisse depuis 1984. Les ménages ont néanmoins quelque peu atténué les conséquences de ce repli sur leurs dépenses de consommation en réduisant leur taux d'épargne (-0,4 point) qui s'établit ainsi à 15,6 % en 2012.

### ***De nombreuses pertes d'emplois en 2012***

Avec la faiblesse de l'activité et le retour des gains de productivité vers leur rythme d'avant-crise, les pertes d'emplois marchands ont été importantes en 2012 (-99 000 sur l'année), en particulier au second semestre. La baisse de l'emploi total a été toutefois un peu plus faible, du fait d'une augmentation du nombre d'emplois aidés dans le secteur non marchand. Le taux de chômage a atteint 10,6 % au quatrième trimestre 2012 (10,2 % en France métropolitaine) en progression de 0,8 point sur l'année. ■

## Une année morose

**D**ans un contexte national de croissance en panne, la situation économique de la Champagne-Ardenne se dégrade en 2012 et la plupart des indicateurs sont mal orientés.

Le recul de l'emploi salarié marchand, amorcé à l'été 2011, s'accélère et atteint -2,5 % en 2012. L'année se solde par une perte nette de 7 300 emplois, un des niveaux régionaux les plus élevés. Tous les grands secteurs sont concernés par cette nouvelle dégradation, y compris le tertiaire. En 2012, la contraction des effectifs industriels de 3,3 % s'est encore intensifiée et l'industrie perd 2 800 emplois. Dans la construction, le recul est moindre (-1,5 %), alors que dans les services, hors intérim, l'emploi diminue à nouveau (-2,3 %) alors qu'il était sur une tendance favorable depuis plusieurs trimestres.

### **Chute de l'intérim**

La chute de l'intérim, qui a débuté au printemps 2011, se poursuit à un rythme soutenu. Malgré un léger répit au premier trimestre, la baisse du recours aux intérimaires est de 15 % en 2012, plus forte qu'au niveau national (-10 %). Fin d'année, le nombre d'emplois dans l'intérim (10 300) reste néanmoins au-dessus de son niveau le plus bas atteint fin 2008.

La détérioration du marché du travail s'accroît. Le taux de chômage s'établit à 11,2 % de la population active fin 2012, un niveau jamais égalé depuis 1997. L'écart s'accroît avec le point bas de 7,7 % atteint en 2008, juste avant la crise. Il a gagné un point en un an et se situe à un point au-dessus de celui de la France métropolitaine.

Fin décembre, en Champagne Ardenne, 103 600 personnes sont inscrites à Pôle Emploi, dont 33 300 ayant exercé une activité réduite au cours du mois. Globalement, la demande d'emploi augmente de 10,2 %. Le contingent des chômeurs de plus d'un an a augmenté de 14,2 % ; ils sont désormais près de 40 000 dans ce cas, soit 40,4 % de la demande d'emploi de la région. Les tensions sur le marché du travail ont fragilisé encore plus les personnes âgées d'au moins 50 ans, qui sont ainsi 15,4 % de plus que fin 2011. Ces chômeurs sont désormais 21 000 en Champagne Ardenne, plus nombreux que les jeunes de moins de 25 ans (19 300 inscrits à Pôle Emploi).

Dans un contexte de crise, le recours au chômage partiel, qui permet le maintien en emploi des salariés des entreprises en difficulté, reprend, après deux années de forte baisse.

### **Les créations d'entreprises en baisse pour la deuxième année consécutive**

La dynamique entrepreneuriale marque le pas depuis deux ans. Les créations d'entreprises sont en repli de 2,4 % en 2012, baisse néanmoins trois fois moins forte qu'en 2011. Les unités créées sous le statut d'auto-entreprise progressent de 2,0 %. Elles sont très largement majoritaires et représentent 61,4 % des enregistrements, une proportion parmi les plus élevées des régions. La progression de ce type de structures ne permet pas de compenser les baisses des créations de sociétés ou d'autres entreprises individuelles. Seul secteur dans une dynamique favorable en 2012, l'industrie renoue avec la création d'entreprises (plus de 3,1 %).

Dans le même temps, le nombre de défaillances d'entreprises s'envole (+12,0 %), près de cinq fois plus vite qu'au niveau national (+2,5 %).

Depuis 2009, la construction de logements s'essouffle. Le bâtiment subit en 2012, une nouvelle baisse du nombre des logements commencés (-27 %) et la diminution tendancielle des permis de construire se poursuit (-13 %), ne laissant pas augurer de retournement favorable dans les mois qui viennent. Directement liée à la baisse du pouvoir d'achat des ménages et après deux années de diminution contenue grâce aux mesures prises pour soutenir le marché des ventes d'automobiles, les immatriculations de véhicules neufs de particuliers chutent de 15 % en Champagne-Ardenne, un rythme équivalent au plan national.

Conséquence de la baisse et l'activité et des productions, le transport routier de marchandises recule très nettement en 2012, la baisse est des 12,8 % des volumes transportés.

Dans le domaine des transports, l'activité ferroviaire de voyageurs et de marchandises est en léger repli, comme au niveau France métropolitaine. En revanche, le transport aérien de personnes se développe nettement, grâce à l'ouverture de nouvelles lignes et un regain de trafic sur l'aéroport de Paris-Vatry.



## *La production agricole contrariée par les conditions climatiques*

Les conditions météorologiques du début de l'année et le printemps très humide ont pesé sur le bilan agricole de l'année 2012, en particulier sur les rendements des productions céréalières et viticoles de la région. Les cultures d'hiver comme le blé, fortement impactées par le gel de février, ont été en partie remplacées par l'orge de printemps, dont le volume récolté a presque doublé.

Les rendements de la vigne sont au plus bas de la dernière décennie, entraînant un recul des mises en réserve pour réguler la production annuelle. Grâce aux exportations vers les pays lointains, la baisse du nombre de bouteilles expédiées reste relativement modérée (-4 %).

Les productions de lait et de viandes sont également mal orientées, mais pour les viandes les évolutions des cours sont plutôt favorables, alors que les producteurs de lait subissent de surcroît une baisse de 5 % des prix par rapport à l'année précédente.



## *Le tourisme continue sa progression*

Après le niveau de fréquentation exceptionnel de 2011, et bénéficiant d'un calendrier favorable, une nouvelle progression de 1,6 % de l'activité dans le tourisme est enregistrée en 2012. Les hébergements ont accueilli 2,2 millions de personnes pour 3,5 millions de nuitées. Grâce à la clientèle française, les hôtels gagnent 41 500 nuitées supplémentaires par rapport à 2011. La fréquentation dans l'hôtellerie de plein air continue de progresser, surtout soutenue par la clientèle étrangère. ■

Catherine Fischer  
Insee Champagne-Ardenne

## Poursuite de la baisse de l'emploi salarié en 2012

En 2012, en Champagne-Ardenne, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles poursuit la baisse amorcée dès l'été 2011. Ainsi, sur un an, l'emploi salarié marchand champardennais recule de 2,5 % pour une perte nette de 7 300 emplois. Dans un contexte économique difficile et très concurrentiel, les pertes d'emplois touchent l'ensemble des grands secteurs. Quatrième région industrielle française en proportion de salariés travaillant dans l'industrie, la Champagne-Ardenne est particulièrement pénalisée par la perte de 3,3 % de ses effectifs industriels. L'emploi tertiaire marchand n'est pas épargné avec une baisse de 2,3 % de ses effectifs. L'emploi intérimaire, affecté par la conjoncture économique, chute fortement en 2012 (-15,0 % en Champagne-Ardenne contre -10,7 % au niveau national). Les effectifs du secteur de la construction ont baissé de 1,5 % en un an.

Fin 2012, 285 300 salariés travaillent en Champagne-Ardenne dans les secteurs marchands non agricoles. Au cours de l'année 2012, marquée par une croissance économique nulle en France et dans l'Union Européenne, la situation de l'emploi s'est fortement dégradée. En France métropolitaine, 99 500 emplois ont été perdus, soit une baisse de 0,6 %. La Champagne-Ardenne a été particulièrement touchée. Amorcé à l'été 2011, le rythme des suppressions d'emplois dans la région s'est accéléré en 2012. Entre la fin d'année 2011 et fin 2012, le salariat marchand non agricole recule de 2,5 %, soit une perte nette de 7 300 emplois. La Champagne-Ardenne, ainsi que la Lorraine et la Franche-Comté, sont les régions qui perdent le plus d'emplois au cours de l'année 2012. À l'inverse, l'Île-de-France, Midi-Pyrénées et la Corse sont les seules à gagner des emplois. D'une façon générale, les régions les plus industrielles, situées au nord et à l'est de la France subissent des pertes d'emplois plus marquées que les régions de l'ouest et du sud, au tissu productif plus diversifié.

### L'industrie est fortement affectée par la crise

En 2012, la Champagne-Ardenne, quatrième région la plus industrialisée de France métropolitaine, avec 29 % des salariés des secteurs marchands non agricoles qui travaillent au sein d'une entreprise industrielle, perd 3,3 % de ses effectifs industriels, soit une baisse près de quatre fois plus rapide qu'au niveau national (-0,9 %). La région est plus durement affectée par les difficultés que traverse l'industrie, en raison du poids élevé d'activités qui sont parmi les plus fragilisées par la crise et les restructurations (textile, sous-traitance automobile, travail des métaux).

Dans la région, la fabrication de matériels de transport et les autres branches industrielles (textile, bois, métallurgie, ...) sont les secteurs les plus touchés, ils perdent respectivement 8,7 % et

4,4 % de leurs effectifs. Au total, 8 emplois industriels disparus sur 10 concernent un établissement appartenant à ces secteurs. Dans l'industrie agroalimentaire et de boissons et l'industrie des biens d'équipement, les baisses d'emplois sont moins soutenues (-2,8 % et -0,6 %) alors que le secteur cokéfaction et raffinage, qui inclut l'énergie, l'eau et la gestion des déchets, crée des emplois (+1,6 %).

### Emploi salarié des secteurs principalement marchands

| Unités : % et nombre                         | Emploi salarié au 2012 T4 (en milliers) | Glissement annuel        |                      | Glissement annuel moyen sur 5 ans (1) |                      |
|--|---|--------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|
|  |   | Champagne-Ardenne        | France métro.        | Champagne-Ardenne                     | France métro.        |
| <b>Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008</b> | <b>Champagne-Ardenne</b>                | <b>Champagne-Ardenne</b> | <b>France métro.</b> | <b>Champagne-Ardenne</b>              | <b>France métro.</b> |
| <b>Industrie</b>                             | <b>82,7</b>                             | <b>-3,3</b>              | <b>-0,9</b>          | <b>-3,6</b>                           | <b>-2,1</b>          |
| <i>dont :</i>                                |   |                          |                      |                                       |                      |
| <i>Industrie agro-alimentaire</i>            | 15,0                                    | -2,8                     | -0,9                 | -2,6                                  | -0,8                 |
| <i>Cokéfaction et raffinage</i>              | 8,0                                     | 1,6                      | 1,2                  | 0,8                                   | 0,4                  |
| <i>Biens d'équipement</i>                    | 9,0                                     | -0,6                     | -0,8                 | -2,4                                  | -2,8                 |
| <i>Matériels de transport</i>                | 3,1                                     | -8,7                     | 0,3                  | -8,1                                  | -1,9                 |
| <i>Autres branches industrielles</i>         | 47,5                                    | -4,4                     | -1,8                 | -4,4                                  | -3,0                 |
| <b>Construction</b>                          | <b>28,0</b>                             | <b>-1,5</b>              | <b>-1,0</b>          | <b>-0,9</b>                           | <b>-1,0</b>          |
| <b>Tertiaire marchand</b>                    | <b>174,7</b>                            | <b>-2,3</b>              | <b>-0,5</b>          | <b>-0,3</b>                           | <b>0,0</b>           |
| <i>dont :</i>                                |   |                          |                      |                                       |                      |
| <i>Commerce</i>                              | 57,3                                    | -1,6                     | -0,7                 | -0,6                                  | -0,3                 |
| <i>Transports</i>                            | 25,6                                    | -2,5                     | -0,4                 | -1,4                                  | -0,3                 |
| <i>Hébergement - restauration</i>            | 14,2                                    | -0,8                     | 0,6                  | 0,7                                   | 0,8                  |
| <i>Information - communication</i>           | 4,0                                     | -3,1                     | 0,3                  | -2,8                                  | 0,6                  |
| <i>Services financiers</i>                   | 11,6                                    | 0,6                      | 0,6                  | -0,3                                  | 0,3                  |
| <i>Services immobiliers</i>                  | 3,8                                     | -3,8                     | -1,3                 | -1,9                                  | -1,1                 |
| <i>Services aux entreprises</i>              | 35,6                                    | -1,0                     | 1,1                  | 3,5                                   | 1,1                  |
| <i>Services aux ménages</i>                  | 12,4                                    | 0,0                      | -0,8                 | 1,2                                   | 0,5                  |
| <i>Intérim</i>                               | 10,3                                    | -15,0                    | -10,7                | -7,1                                  | -4,7                 |
| <b>Total</b>                                 | <b>285,3</b>                            | <b>-2,5</b>              | <b>-0,6</b>          | <b>-1,4</b>                           | <b>-0,6</b>          |

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Le département des Ardennes, dont le tissu industriel est particulièrement ancré dans la sous-traitance automobile et dans la métallurgie, est très touché, avec un recul de 3,9 % de ses emplois industriels en 2012. Les fermetures d'établissements



## Emploi salarié par département et par secteur

| Unités : % et nombre     | Emploi salarié au T4 2012 (en milliers) | Glissement annuel |              |                    |               |              | Total       |
|--------------------------|---|-------------------|--------------|--------------------|---------------|--------------|-------------|
|                          |   | Industrie         | Construction | Tertiaire marchand | dont Commerce | dont Intérim |             |
| Ardennes                 | 50,8                                    | -3,9              | -3,6         | -3,6               | -2,1          | -26,0        | -3,7        |
| Aube                     | 64,8                                    | -6,3              | 1,9          | -1,5               | -0,8          | -6,9         | -2,5        |
| Marne                    | 131,5                                   | -1,6              | -2,1         | -1,2               | -1,4          | -9,7         | -1,4        |
| Haute-Marne              | 38,2                                    | -2,3              | -2,8         | -6,4               | -3,2          | -25,0        | -4,7        |
| <b>Champagne-Ardenne</b> | <b>285,3</b>                            | <b>-3,3</b>       | <b>-1,5</b>  | <b>-2,3</b>        | <b>-1,6</b>   | <b>-15,0</b> | <b>-2,5</b> |

Note : données CVS. Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

importants tels que Delphi (équipementier automobile) et Ideal Standard (fabrication de produits en céramique) ont lourdement pesé sur l'évolution de l'emploi industriel du département.

L'Aube est également durement touchée par les baisses d'emplois industriels, en partie liées au redressement judiciaire de deux entités du groupe Cauval, spécialisées dans la fabrication de meubles.

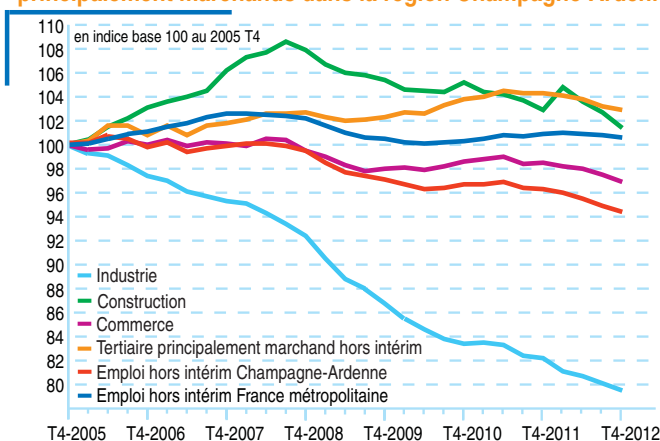
La Marne, qui bénéficie d'un tissu industriel plus diversifié que les autres départements de la région, résiste mieux. La bonne tenue de l'emploi dans l'industrie du Champagne, la pharmacie et la fabrication d'équipements électriques permet au département de limiter ses pertes d'emplois dans l'industrie (-1,6 %).

En Haute-Marne, l'industrie perd 2,3 % de ses emplois en 2012. Comme en 2011, le secteur « fabrication d'autres produits industriels » maintient ses effectifs, contrairement à l'industrie agroalimentaire, qui perd 10,2 % de ses salariés et contribue fortement à la baisse de l'emploi industriel haut-marnais. Dans ce département, l'activité de transformation de viande bovine a perdu de nombreux emplois en début d'année.

### La baisse de l'emploi s'étend à l'ensemble des grands secteurs

En 2012, la dégradation de l'emploi champardennais affecte l'ensemble des grands secteurs de l'économie marchande non agricole. L'industrie et la construction continuent de supprimer des emplois, les effectifs dans ces secteurs baissant respectivement de 3,3 % et 1,5 %.

### Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Champagne-Ardenne



Note : données CVS  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Le tertiaire marchand, qui gagnait des emplois depuis 2009, perd 2,3 % de ses effectifs en 2012.

Les quatre départements perdent des emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles. Néanmoins les évolutions sont contrastées, les Ardennes et la Haute-Marne sont les départements les plus touchés, respectivement -3,7 % et -4,7 %. Dans l'Aube (-2,5 %) et surtout dans la Marne (-1,4 %), l'économie détruit moins d'emplois.

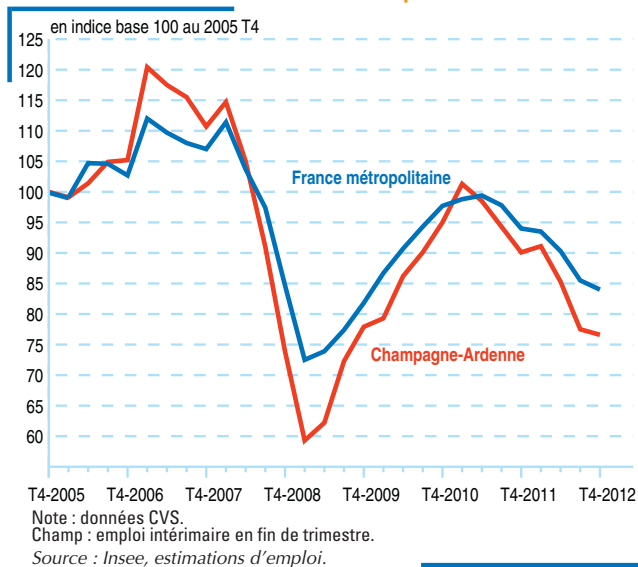
### Les services marchands en difficultés

En 2012, la baisse de l'emploi concerne également l'emploi tertiaire marchand. Les difficultés du secteur observées à l'été 2011 se confirment et l'emploi tertiaire diminue au cours des quatre trimestres de l'année 2012. Au total, 4 100 emplois tertiaires ont disparu, soit -2,3 % des effectifs du secteur en Champagne-Ardenne. En France métropolitaine la baisse est plus modérée (-0,5 %).

Au sein des services marchands, les services aux entreprises perdent des emplois. Première composante de l'ajustement de l'emploi aux variations conjoncturelles de l'activité économique, l'emploi intérimaire est pénalisé par l'arrêt de la croissance française en 2012. Il chute fortement, -15,0 % en Champagne-Ardenne et -10,7 % au niveau national. Les principaux secteurs consommateurs d'emplois intérimaires, à savoir l'industrie et la construction, connaissent des difficultés et diminuent leurs recours aux intérimaires pour ajuster leurs effectifs aux besoins de production. Les autres services aux entreprises tels que les activités comptable, juridique, de nettoyage, de sécurité et d'ingénierie, en plein essor ces dernières années, subissent des pertes d'emplois en Champagne-Ardenne en 2012, -1,0 % contre +1,1 % en France métropolitaine. L'accélération des processus d'externalisation de la part d'entreprises champardennaises, observée depuis 2006, marque ainsi un coup d'arrêt. Au cours des cinq dernières années, l'évolution de l'emploi dans les services aux entreprises hors intérim reste néanmoins très dynamique dans la région avec une hausse des effectifs salariés trois fois plus forte qu'au niveau national (+3,5 % en moyenne annuelle contre +1,1 % sur cette période). Les Ardennes et la Haute-Marne, fortement industrialisés, perdent de nombreux emplois dans les services aux entreprises. En 2012, leurs effectifs intérimaires diminuent d'un quart et les autres services aux entreprises perdent aussi des emplois. Dans l'Aube (-6,9 %) et la Marne (-9,7 %), l'intérim baisse plus modé-

rément, à un rythme inférieur à celui observé en France métropolitaine, l'emploi dans les autres services aux entreprises étant en légère croissance (+0,5 % et +1,0 %).

### Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Le commerce, autre grande composante du tertiaire marchand, perd 1,6 % de ses emplois en Champagne-Ardenne contre 0,7 % au niveau national. Les deux grandes branches du commerce, le commerce de détail et le commerce de gros sont en repli. En lien avec la situation économique des départements, le commerce détruit davantage d'emplois dans les Ardennes (-2,1 %) et en

Haute-Marne (-3,2 %) que dans l'Aube (-0,8 %) et la Marne (-1,4 %).

### La dégradation se poursuit dans la construction

Comme en 2011, et d'une façon générale, depuis la crise de 2009, le secteur de la construction supprime des emplois en Champagne-Ardenne. En 2012, l'emploi dans la construction diminue de 1,5 %, soit une baisse 0,5 point supérieure à celle observée au niveau national. Dans la région, la baisse des constructions neuves et la faible demande des collectivités territoriales offrent peu de débouchés aux établissements du bâtiment et des travaux publics. Ces difficultés touchent les quatre départements champardennais. Dans l'Aube, la hausse de l'emploi dans la construction est liée au changement d'activité d'un établissement. Début 2012, lors de la reprise de Petitjean par Al-Babtain, l'établissement aubois passe du secteur de l'industrie à la construction. Sans ce reclassement, la baisse de l'emploi dans le secteur de la construction dans l'Aube serait proche de celle observée dans les autres départements de la région. ■

Romain Perron  
Insee Champagne-Ardenne



### Définitions

**Sources :** Les informations trimestrielles sur l'emploi salarié hors intérim proviennent, en quasi-totalité, des données des Urssaf. Ces données sont utilisées par l'Insee pour les estimations d'emploi et sont expertisées au sein du dispositif Epure de l'Insee.

**Champ :** Les estimations d'emploi salarié sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev. 2 ». Le champ économique de l'étude est celui des secteurs dits « principalement marchands non agricole ». Il couvre 15 des 17 postes du niveau agrégé de cette nomenclature (secteurs DE à MN et secteur RU, excepté les salariés des particuliers employeurs). Il regroupe notamment les activités les plus sensibles à la conjoncture. Des données provisoires sur ces secteurs sont disponibles rapidement, 90 jours après la fin du trimestre considéré. Le champ de l'emploi total, couvert par les estimations annuelles d'emploi localisées, n'est disponible que 3 ans après la fin de l'année considérée ; 2010 étant les dernières données définitives disponibles, des données provisoires sont néanmoins disponibles pour l'année 2011.

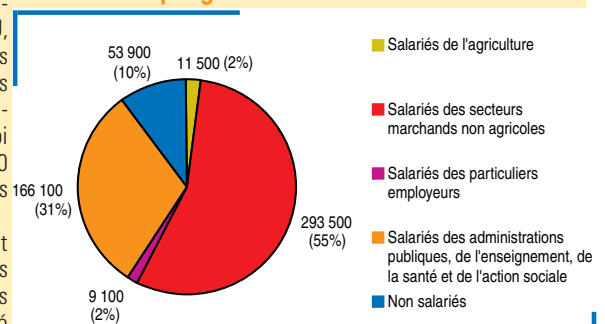
Fin 2010, les secteurs principalement marchands non agricoles représentent 55 % de l'emploi total champardennais, excluant les non salariés, les salariés agricoles, les salariés des particuliers employeurs, et les salariés des secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)

Entre 2010 et 2011, l'évolution estimée de l'emploi hors champ de l'étude est de -1,4 %. La baisse est marquée dans l'administration publique. L'emploi des salariés employeurs diminue également contrairement à l'emploi salarié de l'action sociale qui est stable. Le niveau de l'emploi non salarié est également stable.

**Méthode :** Les données sont calées sur les dernières bases annuelles Estel (Estimations d'emploi localisées) disponibles pour 2009 et 2010 intégrant la totalité de l'emploi principal de chaque salarié au 31 décembre. Le dispositif Estel détermine, par département, zone d'emploi, statut et secteur d'activité, un niveau d'emploi, en utilisant deux sources principales : les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » car elles incluent les effectifs de la fonction publique d'état et les salariés des particuliers employeurs, auxquelles on rajoute les effectifs des non salariés. Les estimations calculées par Estel sont corrigées de la multi-activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi.

Pour l'année 2012, les niveaux d'emploi sont obtenus en appliquant à chaque série des indices trimestriels d'évolution de l'emploi salarié établis par les sources d'actualisation (Urssaf, MSA, ...). Les données publiées sont corrigées des variations saisonnières (CVS), elles sont provisoires.

### Répartition des emplois totaux de Champagne-Ardenne par grand domaine en 2010



Source : Insee, estimations localisées de l'emploi

## Pas de signe d'amélioration sur le marché du travail

En Champagne-Ardenne, poursuivant la tendance observée en 2011, le marché du travail se dégrade encore en 2012. Le taux de chômage régional a progressé de 1,1 point et atteint 11,2 % de la population active en fin d'année. La région se maintient au 6<sup>e</sup> rang des régions françaises les plus affectées par le chômage. Au niveau national, le taux de chômage a augmenté de 0,8 point et s'élève désormais à 10,2 % de la population active.

Avec 103 589 personnes concernées fin 2012, le nombre de demandeurs d'emploi croît fortement (+10,2 %) par rapport à fin 2011. Les hommes et les seniors sont les catégories les plus touchées. Dans le contexte économique dégradé, le chômage de longue durée progresse et le recours au chômage partiel reprend.

### Poursuite de la hausse du chômage

Fin 2012, le taux de chômage localisé de la Champagne-Ardenne atteint 11,2 % de la population active, en hausse de 1,1 point par rapport à fin 2011. Au niveau national, sur la même période, le taux de chômage augmente de 0,8 point et s'élève à 10,2 %. La situation du marché du travail ne cesse de se dégrader depuis le deuxième trimestre 2011 ; en effet, le taux champardennais a progressé de 1,9 point depuis cette date, contre 1,1 point pour celui de métropole. Cette évolution défavorable maintient la région au 6<sup>e</sup> rang des 22 régions métropolitaines les plus affectées par le chômage. Le taux de chômage régional est de 2,4 points supérieur à celui de l'Île-de-France (8,8 %), région la plus épargnée par le chômage et de 3,1 points inférieur à celui du Languedoc-Roussillon (14,3 %), région la plus touchée. Les régions Bretagne et Pays de Loire sont les moins impactées de France de province avec 9,0 % de leurs actifs au chômage.

### Taux de chômage

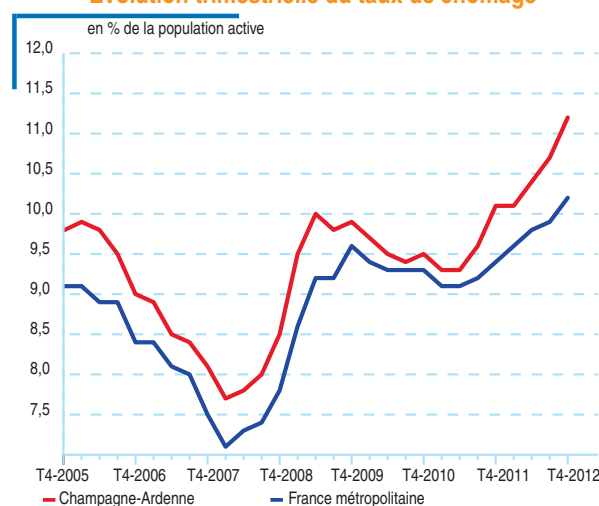
| Unité : % de la population active | 2011 T4     | 2012 T1     | 2012 T2     | 2012 T3     | 2012 T4 (p) | Évolution sur un an (en points de %) |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------------------|
| Ardennes                          | 11,8        | 11,9        | 12,2        | 12,5        | 13,1        | 1,3                                  |
| Aube                              | 10,7        | 10,8        | 11,2        | 11,5        | 12,0        | 1,3                                  |
| Marne                             | 9,2         | 9,1         | 9,5         | 9,8         | 10,2        | 1,0                                  |
| Haute-Marne                       | 9,1         | 9,1         | 9,4         | 9,9         | 10,5        | 1,4                                  |
| <b>Champagne-Ardenne</b>          | <b>10,1</b> | <b>10,1</b> | <b>10,4</b> | <b>10,7</b> | <b>11,2</b> | <b>1,1</b>                           |

p : données provisoires.  
Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Dans les quatre départements de Champagne-Ardenne, le chômage augmente plus rapidement que la moyenne de France métropolitaine. Avec un taux de 10,2 %, équivalent à celui de la métropole, en hausse d'un point par rapport à fin 2011, la Marne est dans la situation la moins défavorable. Si la Haute-Marne enregistre la plus forte hausse (1,4 point), elle affiche encore un taux inférieur à celui de la région (10,5 %). Dans l'Aube, le chômage a progressé de 1,3 point et concerne 12,0 % de la population active fin 2012. Avec un taux de 13,1 %, en hausse de 1,3 point par rapport à 2011, les Ardennes font partie des dix départements de France métropolitaine aux taux de chômage les plus élevés (88<sup>e</sup> sur 96).

### Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

### Augmentation accrue du nombre de demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2012, la Champagne-Ardenne compte 103 600 demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant exercé une activité réduite au cours du mois (catégories A,B,C). C'est 9 600 de plus que fin 2011, soit une hausse de +10,2 % en un an. Au niveau national, l'augmentation est plus faible (+8,6 % sur la période). La dégradation du marché du travail régional concerne davantage les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus, leur nombre ayant progressé de 15,4 % en un an. Fin 2012, ils représentent 20,3 % des demandeurs d'emploi de la région, contre 19,4 % un an plus tôt. La hausse des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est de 10,9 %. La forte dégradation de l'activité dans l'industrie et la construction contribue à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi plus importante pour les hommes (+11,4 %) que pour les femmes (+9,1 %). Fin 2012, les hommes représentent

50,1 % des demandeurs d'emploi inscrits dans la région contre 49,6 % fin 2011. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an à Pôle Emploi, ne cesse de croître et augmente de 14,2 % en 2012. En Champagne-Ardenne, ces chômeurs représentent 40,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le nombre de demandeurs inscrits à Pôle emploi augmente dans des proportions différentes selon les départements. Il progresse moins dans les Ardennes (+7,4 %) et en Haute-Marne (+9,3 %), mais s'accroît davantage dans l'Aube et la Marne, respectivement de 11,3 % et 11,4 %. C'est dans le département de l'Aube que le nombre de demandeurs d'emploi a le plus progressé depuis le début de la crise (+56,7 % entre fin 2007 et fin 2012 contre +48,8 % au niveau régional sur la même période). L'année 2012 est marquée par une dégradation de la situation des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, leur nombre augmente dans les Ardennes (+16,3 %), dans l'Aube (+17,4 %) et dans la Marne (+16,2 %). En Haute-Marne, les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont les plus touchés, avec une hausse de 13,0 %.

### Demandeurs d'emploi en fin de mois

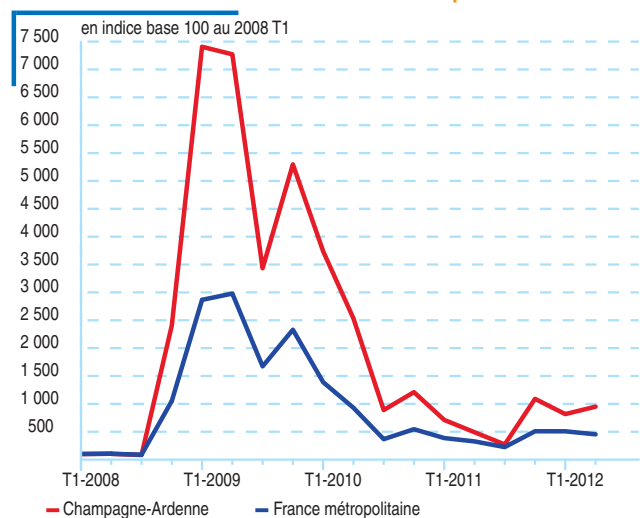
| Unités : % et nombre         | Demandeurs d'emploi au 31/12/2012 (en milliers) |             | Évolution sur un an (en %) |             |
|------------------------------|---|-------------|----------------------------|-------------|
|                              | Catégories A, B, C                              | Catégorie A | Catégories A, B, C         | Catégorie A |
| Hommes                       | 51,9  | 38,1        | 11,4                       | 16,5        |
| Femmes                       | 51,7  | 32,5        | 9,1                        | 11,3        |
| Moins de 25 ans              | 19,3  | 13,6        | 10,9                       | 14,3        |
| 25 à 49 ans                  | 63,3  | 42,2        | 8,2                        | 12,2        |
| 50 ans ou plus               | 21,0  | 14,8        | 15,4                       | 19,4        |
| Inscrits depuis plus d'un an | 41,9  | nd          | 14,2                       | nd          |
| <b>Champagne-Ardenne</b>     | <b>103,6</b>                                    | <b>70,6</b> | <b>10,2</b>                | <b>14,1</b> |
| France métropolitaine        | 4 689,8   | 3 193,3     | 8,6                        | 10,2        |

nd : données non disponibles.  
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES

Dans la région, les Ardennes enregistrent la moins forte augmentation des demandeurs d'emploi de longue durée (+9,8 %), leur part étant supérieure de 3 points à celle de la région (soit 43,5 % contre 40,4 %). Dans les trois autres départements, la proportion des demandeurs d'emploi de longue durée est proche du niveau régional, avec toutefois une hausse particulièrement prononcée

### Heures consommées d'activité partielle



Note : données brutes, hors convention FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Silex.

en 2012 dans l'Aube (+17,5 %) et la Marne (+14,8 %). En Haute-Marne, la progression est de 10,9 %.

### Reprise du chômage partiel

Dans un contexte de crise économique, le recours au chômage partiel est un moyen de maintenir dans l'emploi les salariés des entreprises en difficulté. Après avoir fortement baissé depuis le pic de 2009, l'année 2012 est marquée par une reprise du recours au chômage partiel. Au premier semestre 2012, en Champagne-Ardenne, près de 309 500 heures de chômage partiel ont été consommées, en hausse de 46,8 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2011. Au niveau national, l'évolution sur la même période est de +34,7 %. Les secteurs qui consomment le plus d'heures sont les secteurs industriels, fortement impactés par la crise, notamment les activités de sous-traitance automobile. Ainsi, au premier semestre 2012, le volume d'heures consommées dans les Ardennes, avec une industrie encore prégnante, est le plus important, représentant 37,6 % des heures de chômage partiel de la région. La Marne et l'Aube suivent avec respectivement 25,4 % et 23,3 %, puis la Haute-Marne avec 13,7 % des heures consommées de Champagne-Ardenne. ■

Monique Saliou  
Insee Champagne-Ardenne



## Définitions

### **Définition (DARES) : Le chômage au sens du BIT et le chômage localisé**

Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) comptabilise les personnes en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui :

- n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- sont disponibles pour travailler dans les deux semaines ;
- ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou ont trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le chômage au sens du BIT est estimé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi. Cette enquête est en effet la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité.

Aux échelons régionaux, départementaux et zones d'emploi, les taux de chômage localisés publiés par l'Insee synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Du fait de ce mode d'élaboration, les taux de chômage localisés ne sont pas considérés comme étant « au sens du BIT ».

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage BIT sur la France métropolitaine à l'aide de la structure géographique observée dans les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite corrigée des variations saisonnières. La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations trimestrielles d'emploi au lieu de résidence par département. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimée.

Le chômage localisé par zone d'emploi est obtenu en répartissant entre les zones ou fractions de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs brut retenu au numérateur du taux de chômage départemental. Cette ventilation se fait au prorata du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Les données sont ensuite corrigées des variations saisonnières propres à chaque zone d'emploi et calées sur le nombre de chômeurs départementaux.

### **Définition : Distinction entre chômage au sens du BIT et demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**

La notion de demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à Pôle emploi n'est pas considéré comme une démarche active de recherche d'emploi ; néanmoins, un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête Emploi reste considéré comme une démarche active de recherche d'emploi.

### **Les demandeurs d'emploi selon la catégorie**

Les demandeurs d'emploi, personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedi, sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Renforcement des mesures pour l'accès à l'emploi

En 2012, la situation économique champardennaise continue de se dégrader. Tous les secteurs d'activité sont concernés mais la chute est plus prononcée pour l'industrie et l'intérim reflétant les difficultés des entreprises de la sous-traitance automobile et de la construction. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C atteint fin décembre 2012, 104 000 personnes avec des proportions de jeunes et de demandeurs d'emploi de longue durée supérieures à celles du niveau national. La demande d'emploi champardennaise augmente de 10,2 % en 2012 (contre +8,6 % au niveau national), plus forte hausse annuelle depuis 2009.

Dans ce contexte de dégradation du marché du travail, l'État met en œuvre un certain nombre de mesures d'aide et d'accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle, maintenir et développer l'emploi et soutenir l'activité économique.

### Des dispositifs en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi

Le contrat unique d'insertion, instauré en 2008, a pour objet de faciliter l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle. Il se traduit par une aide financière pour les employeurs du secteur non marchand (contrat d'accompagnement vers l'emploi) ou marchand (contrat initiative emploi).

En 2012, plus de 11 000 contrats uniques d'insertion ont été signés dans la région dont 90 % dans le secteur non marchand, principalement par des associations et des collectivités territoriales.

Les bénéficiaires des contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) sont majoritairement peu ou pas diplômés : 70 % d'entre eux sont au mieux diplômés d'un BEP ou d'un CAP. Les jeunes de moins de 26 ans et les personnes de 50 ans et plus sont représentés à parts égales (23 %), soit une proportion supérieure à leurs poids dans la demande d'emploi globale (respectivement 17 % et 21 %). Par ailleurs, 11 % des bénéficiaires d'un CAE sont reconnus travailleurs handicapés.

Près d'un bénéficiaire sur deux (47 %) d'un contrat initiative emploi (CIE) est un jeune et 22 % ont 50 ans et plus ; 64 % des bénéficiaires sont sans diplôme ou avec un BEP ou un CAP et 9 % sont reconnus comme travailleurs handicapés. Alors que les hommes sont minoritaires au sein des CAE (40 % du public), ils représentent 60 % des signataires de CIE.

Par ailleurs, l'État en collaboration avec le Conseil régional soutient l'alternance : 5 700 contrats d'apprentissage et 2 800 contrats de professionnalisation ont été signés en Champagne-Ardenne, soit un niveau légèrement inférieur à 2011, lié notamment à la réforme de la formation initiale professionnelle qui a conduit à la suppression des BEP en 2 ans au profit de la création d'un bac professionnel en 3 ans.

### Poursuite des mesures en faveur du maintien dans l'emploi

Dans le cadre de l'anticipation et de l'accompagnement des mutations économiques, la Direccte met en œuvre, d'une part, des actions de formation professionnelle à destination des salariés (EDEC : engagement de développement de l'emploi et des compétences) et, d'autre part, des actions de conseils et d'accompagnement à la gestion des ressources humaines à destination des entreprises et/ou des territoires (GPECT : gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences).

En 2012, diverses actions et formations ont ainsi été proposées à des salariés et des entreprises de la région dans le cadre de sept EDEC au sein de différents secteurs (BTP, métallurgie, industrie agro-alimentaire, textile, communication graphique, ...).

Selon un bilan provisoire, 1 622 salariés champardennais ont pu bénéficier en 2012 d'une ou plusieurs actions de formation pour près de 42 000 heures. Les salariés concernés sont essentiellement des hommes (58 % des bénéficiaires), ouvriers (qualifiés ou non) ou employés (67 % des bénéficiaires). Par ailleurs, un bénéficiaire sur trois est âgé de plus de 45 ans (public prioritaire du dispositif), contre 8 % de moins de 26 ans. En novembre 2012, un nouvel EDEC sur le secteur du tourisme a été conclu pour une durée de trois ans. Par ailleurs, l'État, en partenariat avec les collectivités territoriales et des acteurs économiques, soutient la mise en œuvre de démarches de gestion prévisionnelle des emplois et compétences

### >> Des nouveaux dispositifs pour soutenir l'emploi des jeunes

La mise en place fin 2012 des emplois d'avenir vient renforcer l'action de l'État en faveur des jeunes peu ou pas diplômés et sans emploi. Ce nouveau dispositif, accessible aux jeunes de 16 à 25 ans ou jusqu'à 30 ans pour un travailleur reconnu handicapé, a vocation à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification dans des secteurs à utilité sociale ou environnementale ayant un fort potentiel de création d'emplois. Ce dispositif accorde la priorité aux jeunes issus des territoires où l'accès à l'emploi est particulièrement difficile (ZUS, ZRR...). Environ 2 900 emplois d'avenir pourraient être conclus entre fin 2012 et fin 2013 en Champagne-Ardenne, principalement sur le secteur non-marchand.

Enfin, couplant l'action en faveur de l'insertion des jeunes et celle de maintien dans l'emploi des seniors, le contrat de génération sera mis en place en 2013.

(GPEC) sur les territoires. Ainsi, en 2012, trois projets initiés en 2011 se poursuivent : un 1<sup>er</sup> projet porté par la maison de l'emploi d'Épernay qui vise à accompagner 65 entreprises (soit 3 000 salariés) de la filière connexe au champagne dans l'anticipation de leurs évolutions économiques et la gestion de leurs besoins en compétences ; un 2<sup>e</sup> projet est porté par l'association pour le développement de Vitry et son arrondissement (ADEVA) pourrait concerner 200 entreprises représentant 2 100 salariés ; un 3<sup>e</sup> projet porté par le Pays de Langres a pour objectif la sécurisation des parcours professionnels.

Un 4<sup>e</sup> projet a vu le jour en 2012 dans le cadre du schéma interdépartemental de développement du territoire Meuse/Haute-Marne et porté par la maison de l'emploi de la Meuse. Il doit permettre d'établir un diagnostic prospectif sur les emplois, les formations et les compétences afin d'organiser l'accès aux emplois adaptés à un centre de stockage de déchets radioactifs.

## *Le soutien à l'activité industrielle*

En 2012, l'État a notamment apporté son soutien à 300 entreprises par le biais d'actions collectives dans le cadre, soit du soutien aux filières stratégiques « traditionnelles », soit de l'appui aux filières et activités émergentes (énergie, bois, médical, éco-technologie et éco-entreprises, fonderie, forge) ou bien encore dans le cadre de son appui au développement à l'international ou à la création/reprise d'entreprises. ■

Delphine Rivière  
Christine D'Anzi  
Directrice Champagne-Ardenne

## Baisse des créations et forte hausse des défaillances d'entreprises

En 2012, avec 7 708 nouvelles unités, les créations d'entreprises sont en baisse de 2,4 % en Champagne-Ardenne alors que leur nombre reste stable au niveau national. L'auto-entrepreneuriat représente 61,4 % de l'ensemble des entreprises créées dans la région. La hausse de 2,0 % de cette catégorie ne permet pas de compenser l'érosion observée pour les sociétés et les autres entreprises individuelles. Seuls 5,0 % des nouvelles entreprises emploient au moins un salarié.

En Champagne-Ardenne, les défaillances d'entreprises augmentent de 12,0 % en 2012, contre 2,5 % en France métropolitaine. L'industrie est le seul secteur de la région qui enregistre une baisse du nombre de défaillances.

### L'auto-entrepreneuriat limite la baisse des créations d'entreprises

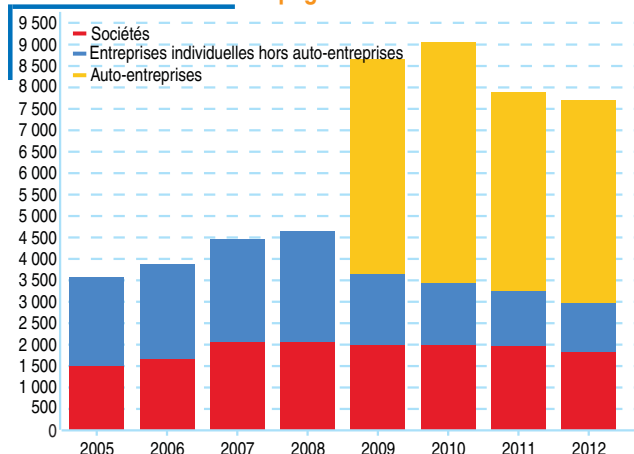
En Champagne-Ardenne, 7 708 entreprises marchandes non agricoles ont été créées en 2012. Leur nombre diminue pour la deuxième année consécutive, mais à un rythme ralenti (-2,4 % en 2012 au lieu -12,8 % en 2011). En France métropolitaine, les créations d'entreprises sont restées stables par rapport à l'année précédente (+0,2 %). Cependant, la baisse régionale des créations reste limitée en raison du poids des auto-entreprises et du recours croissant à ce dispositif. En effet, 4 729 auto-entrepreneurs ont créé leur entreprise en Champagne-Ardenne, en hausse de 2,0 % par rapport à 2011. Ces créations représentent 61,4 % de l'ensemble des créations d'entreprises champardennaises, soit 4,9 points de plus qu'au niveau national. Seules la Franche-Comté (62,2 %) et la Lorraine (62,0 %) ont une part de

créations d'auto-entreprises plus importante qu'en Champagne-Ardenne. En revanche, avec respectivement 1 150 et 1 829 unités créées, les autres entreprises individuelles (entreprises individuelles hors auto-entreprises) et les sociétés baissent respectivement de 10,2 % et 7,5 % dans la région. En France métropolitaine, la baisse des créations de société est plus faible (-4,3 %), pour une proportion de cette catégorie d'entreprise plus élevée que dans la région (29,0 % contre 23,7 %). Les autres entreprises individuelles représentent 14,9 % de l'ensemble des créations en Champagne-Ardenne, proportion proche de celle de France métropolitaine (14,5 %).

### Une légère hausse des créations dans l'industrie

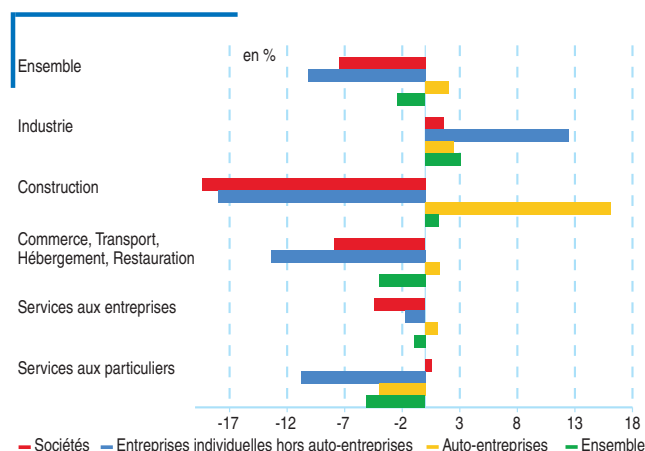
Après une baisse de 24,8 % en 2011, notamment en raison de la non-reconstruction des mesures fiscales avantageuses concernant la production d'électricité issue d'énergies renouvelables, les créations d'entreprises ont augmenté de 3,1 % dans l'industrie en 2012. Les activités de fabrication d'autres produits industriels, qui concentrent deux tiers des créations d'entreprises industrielles, contribuent pour une large part à ce regain de dynamisme. Dans la construction, les créations d'entreprises ont progressé de 1,2 %. Cette hausse est due uniquement aux initiatives d'auto-entrepreneurs (+16,1 %) alors que le nombre de sociétés et d'autres entreprises individuelles baisse respectivement de 19,4 % et de 18,0 %. Les auto-entreprises représentent deux tiers de l'ensemble des créations de ce secteur.

### Créations d'entreprises dans la région Champagne-Ardenne



Note : nombre de créations brutes.  
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles  
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

### Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises dans la région Champagne-Ardenne en 2012



Note : données brutes.  
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).



Le commerce, transport, hébergement et restauration représente 30,6 % de l'ensemble des créations de la région. Les nouvelles unités de ce secteur sont en baisse de 4,0 %, alors qu'elles diminuent de 1,4 % au niveau national. Cet écart s'explique par une hausse plus modérée des créations d'auto-entreprises et une baisse plus forte des nouvelles sociétés dans la région.

En 2012, au sein des services aux entreprises, l'information et la communication est le secteur d'activité où le nombre de créations a le plus progressé (+15,5 %). En revanche, les créations ont fortement baissé dans les activités immobilières (-22,6 %) et les activités financières et d'assurance (-12,4 %). Néanmoins, ces deux domaines ne représentent que 4,4 % de l'ensemble des créations d'entreprises en Champagne-Ardenne. Les créations d'entreprises baissent de 5,1 % dans les services aux particuliers en Champagne-Ardenne, secteur généralement dynamique, alors qu'elles sont en hausse de 3,0 % au niveau national grâce aux seuls auto-entrepreneurs. Au sein de ce secteur, les créations baissent davantage dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (-8,0 %) que dans les autres services aux ménages (-3,3 %).

### Des créations d'entreprises souvent sans salarié

En 2012, 95,0 % des entreprises champardennaises sont créées sans salarié. Sur les 7 708 nouvelles entreprises, 335 emploient ainsi un ou plusieurs salariés. Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration concentre 47,5 % des nouvelles structures employeuses, suivi des services aux entreprises (17,7 %) et de la construction (15,8 %). Les nouvelles entreprises employeuses disposent en moyenne de 3,0 salariés en Champagne-Ardenne, niveau supérieur à celui de France métropolitaine (2,8). Parmi ces entreprises employeuses, celles des services aux particuliers présentent l'effectif salarié moyen le plus élevé de la région (4,4) tandis que dans les activités financières et d'assurance, il est le plus faible (2,2). Les nouvelles structures employeuses de l'industrie champardennaise disposent en moyenne de 3,1 salariés, alors qu'au niveau national ce secteur présente l'effectif salarié moyen le plus élevé (3,9). Les sociétés ont plus recours à l'embauche que les autres formes d'entreprise : 18,5 % des sociétés démarrent leur activité avec au moins un salarié contre seulement 3,7 % pour les autres entreprises individuelles.

### Les créatrices d'entreprises moins représentées en Champagne-Ardenne qu'au niveau national

En 2012, sur les 5 879 entreprises individuelles créées en Champagne-Ardenne, 35,5 % le sont par des femmes. Cette proportion, stable par rapport à l'année précédente, reste inférieure au niveau national (38,0 %). Globalement, la part des femmes créatrices d'entreprises est moins élevée pour les auto-entreprises (33,9 %) que pour les autres entreprises individuelles (42,0 %), excepté dans l'industrie où c'est l'inverse. Comme en France métropolitaine, les créatrices d'entreprises sont majoritairement représentées dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (62,7 %) et dans les autres services aux ménages (57,0 %). Elles le sont encore davantage si on ne prend en compte que les entreprises individuelles hors auto-entreprises.

L'industrie est un secteur qui s'est beaucoup féminisé ces dix dernières années : la part des femmes créatrices d'entreprises individuelle en Champagne-Ardenne y est passée de 29,9 % en 2002 à 43,3 % en 2012, proportion qui reste cependant inférieure à celle de France métropolitaine (45,9 % en 2012). En revanche, elles sont peu présentes dans le secteur de la construction (2,1 %) et dans le secteur de l'information et la communication (13,4 %), même si pour ce dernier, la part des femmes progresse de 4,3 points par rapport à 2011.

### Des évolutions départementales contrastées en termes de créations d'entreprises

L'évolution des créations d'entreprises par département est contrastée. Leur nombre augmente de 4,3 % en Haute-Marne et de 1,7 % dans l'Aube, alors qu'il baisse de 4,0 % dans la Marne et de 6,8 % dans les Ardennes. Les trois formes de créations d'entreprises (auto-entreprises, autres entreprises individuelles et sociétés) présentent des trajectoires différenciées selon le département. Malgré une baisse de 12,8 % des sociétés, les créations progressent davantage en Haute-Marne que dans l'Aube grâce non seulement au dynamisme des auto-entrepreneurs (+ 9,9 % contre + 4,4 %), mais également en raison de l'augmentation des autres entreprises individuelles. En effet, elles sont en forte baisse dans tous les départements sauf en

#### Créations d'entreprises par département

|                             | Sociétés                      | Entreprises individuelles     | Régime d'auto-entrepreneur    | Ensemble          |                               |
|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------|-------------------------------|
|                             | Évolution sur un an 2012/2011 | Évolution sur un an 2012/2011 | Évolution sur un an 2012/2011 | Créations en 2012 | Évolution sur un an 2012/2011 |
| <i>Unités : nombre et %</i> |                               |                               |                               |                   |                               |
| Ardennes                    | -17,2                         | -18,6                         | 1,7                           | 1 539             | -6,8                          |
| Aube                        | 3,1                           | -10,1                         | 4,4                           | 1 862             | 1,7                           |
| Marne                       | -6,8                          | -9,5                          | -1,3                          | 3 407             | -4,0                          |
| Haute-Marne                 | -12,8                         | 6,9                           | 9,9                           | 900               | 4,3                           |
| <b>Champagne-Ardenne</b>    | <b>-7,5</b>                   | <b>-10,2</b>                  | <b>2,0</b>                    | <b>7 708</b>      | <b>-2,4</b>                   |
| France métropolitaine       | -4,3                          | -9,2                          | 5,6                           | 531 154           | 0,2                           |

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

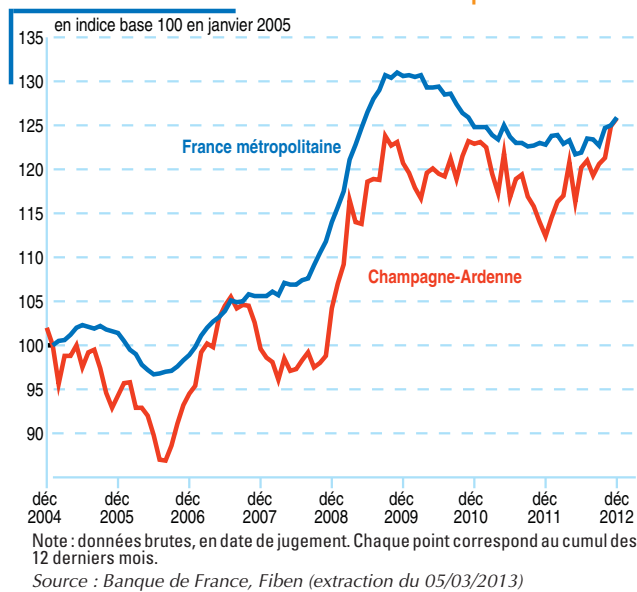
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Haute-Marne. Les créations de sociétés sont en progression uniquement dans l'Aube (+3,1 %) alors que les créations d'auto-entreprise diminuent seulement dans la Marne.

## Une forte augmentation des défaillances d'entreprises

En 2012, en Champagne-Ardenne, 1 057 entreprises ont fait l'objet d'un jugement prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement, soit directement la liquidation judiciaire. Les défaillances augmentent de 12,0 %, contre +2,5 % en France métropolitaine. La Champagne-Ardenne, l'Auvergne, la Bourgogne et la Picardie sont les quatre régions de France métropolitaine où les défaillances d'entreprises augmentent de plus de 10,0 %. Seules la Bretagne, l'Alsace et l'Île-de-France enregistrent une diminution du nombre de défaillances en 2012. Depuis fin 2008, le nombre de jugements se maintient à un niveau très supérieur à ceux des années précédentes pour la Champagne-Ardenne. Ce constat s'observe également en France métropolitaine dès mi 2008.

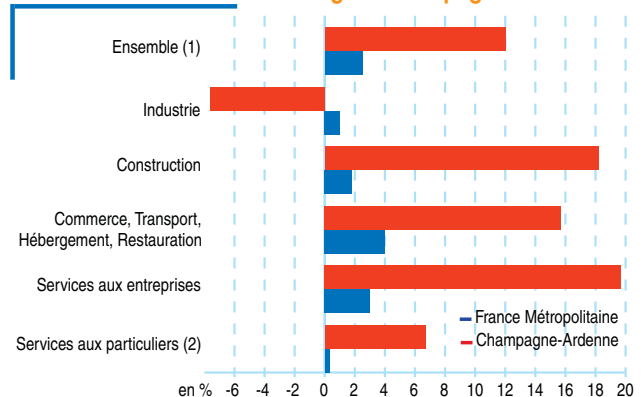
### Évolution des défaillances d'entreprises



Dans l'industrie champardennaise, le nombre de défaillances diminue pour la deuxième année consécutive, mais à un rythme ralenti : de -21,6 % en 2011 à -7,6 % en 2012. Dans tous les autres secteurs, il augmente, avec une hausse plus marquée dans les services aux entreprises (+19,7 %) et la construction (+18,2 %). Le secteur du commerce, hébergement, transport et restauration subit également une augmentation conséquente (+15,7 %). Cependant, au sein de celui-ci, le commerce et la réparation automobile résiste mieux (+7,6 %) que l'hébergement et la restauration (+20,3 %) ou le transport et entreposage (+60,7 %), activité qui concerne 10,5 % de l'ensemble des défaillances du secteur.

Après une forte augmentation l'an dernier (+ 30,4 %), la hausse des défaillances se limite à 6,7 % dans les services aux particuliers en 2012. En France métropolitaine, tous les secteurs d'activité enregistrent plus de défaillances qu'en 2011, mais les hausses sont moins soutenues qu'en Champagne-Ardenne. Elles s'échelonnent de +0,3 % dans les services aux particuliers à + 4,0 % pour le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration.

### Évolution sur un an des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité dans la région Champagne-Ardenne



(1) : y compris agriculture.  
(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extraterritoriales.  
Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 05/03/2013)

En 2012, les défaillances d'entreprises augmentent dans trois des quatre départements de Champagne-Ardenne. Seul l'Aube est à contre courant de la tendance régionale, avec une baisse de 12,8 % des défaillances. Les Ardennes et la Marne présentent la

### Défaillances d'entreprises par département

| Unités : nombre et %     | Ensemble          |                               |
|--------------------------|-------------------|-------------------------------|
|                          | Défaillances 2012 | Évolution sur un an 2012/2011 |
| Ardennes                 | 225               | 20,3                          |
| Aube                     | 238               | -12,8                         |
| Marne                    | 453               | 20,5                          |
| Haute-Marne              | 141               | 30,6                          |
| <b>Champagne-Ardenne</b> | <b>1 057</b>      | <b>12,0</b>                   |

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 05/03/2013)

même évolution, avec respectivement des hausses de 20,3 % et 20,5 %. La situation de la Haute-Marne se dégrade avec 30,6 % de jugements supplémentaires prononcés sur un an, même si ce département ne représente que 13,3 % des défaillances régionales. ■

Cyril Pluym  
Insee Champagne-Ardenne



## Méthodologie

Les statistiques de créations d'entreprises proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) géré par l'Insee. Le champ des créations d'entreprises porte sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et d'assurance et les activités de location de biens immobiliers.

Les données concernant les défaillances d'entreprises sont issues désormais de la base de données Fiben administrée par la Banque de France. Le champ de celui des données diffère de celui qui prévalait avec la source Bodacc. En particulier, les séries intègrent désormais le secteur agricole. Le champ est donc différent des statistiques de créations d'entreprises.



## Définitions

### Créations d'entreprises

La définition des créations d'entreprises dénombrées par l'Insee s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprises correspondent aux nouvelles immatriculations d'unités légales dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

### Le régime de l'auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales). La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA.

Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

### Défaillances d'entreprises

Une unité légale est qualifiée de défaillante dès lors qu'est ouverte en son nom une procédure judiciaire telle que prévue par le livre VI du Code de Commerce et précisée par la loi du 26 juillet 2005 dite « loi de sauvegarde des entreprises ». Une ordonnance du 18 décembre 2008, complétée par un décret d'application du 12 février 2009, en modifie quelques dispositions. Il y a trois cas possibles de « procédure collective » :

- le redressement judiciaire prévoit, pour une unité légale qui n'arrive plus à régler ses dettes, le moyen d'apurer son passif (Article L.631-1 alinéa 2) - apurement rarement intégral ;
- la liquidation judiciaire met fin à l'activité de l'unité légale ou organise une cession - globale ou partielle (Article L.640-1 alinéa 2) ;
- la procédure de sauvegarde, instituée par la loi de sauvegarde des entreprises, permet à une unité légale d'anticiper sur ses difficultés et de se réorganiser afin d'éviter la cessation des paiements (Article L.620-1 Code de commerce).

Le champ d'application du droit des entreprises en difficulté a été étendu par la loi du 26 juillet 2005. Les procédures collectives concernent les personnes morales de droit privé, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, mais également les personnes exerçant une activité professionnelle indépendante, « y compris une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ». Elle est également appliquée par des tribunaux civils à des associations. L'ouverture d'une procédure collective s'opère par un jugement, du Tribunal de commerce ou du Tribunal de grande instance selon la qualité du débiteur. L'information est recueillie soit automatiquement auprès des tribunaux de commerce soit via le Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales (Bodacc). Les dénombrements présentés couvrent les redressements et liquidations judiciaires, en date de jugement. Lorsqu'un plan de continuation ou un plan de cession intervient entre un redressement judiciaire et une liquidation judiciaire ou un nouveau redressement, il clôture la procédure initiale de redressement. On comptabilise donc la liquidation ou le second redressement comme une ouverture de procédure, c'est-à-dire comme une nouvelle défaillance de l'unité légale.

## Un nouveau recul de l'activité

En 2012, en Champagne-Ardenne, le nombre de logements ordinaires mis en chantier (individuels et collectifs, hors logements en résidence) diminue de 29 %, pour une perte nette de 1 400 logements. Avec 3 362 logements ordinaires commencés en 2012, la région enregistre son plus bas niveau depuis 2006. Au niveau national, 254 425 logements ordinaires ont été mis en chantier soit une diminution de 21 % par rapport à 2011.

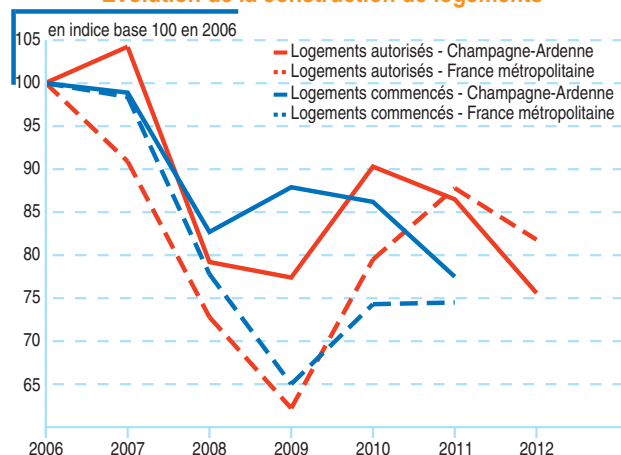
### Chute des mises en chantier de logements

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Champagne-Ardenne accuse un net repli du nombre total de logements mis en chantier (-27 %). Par rapport à 2006, année particulièrement favorable dans la construction, les logements mis en chantier ont diminué de moitié. En 2012, toutes les régions de France métropolitaine enregistrent des baisses par rapport à 2011, de -32 % pour la Basse-Normandie à -6 % pour l'Île-de-France.

Parmi les 3 877 logements mis en chantier dans la région, 515 sont des logements en résidences, à savoir résidences de tourisme, pour étudiants, personnes âgées, etc., 1 146 des logements collectifs et 2 216 des logements individuels. Quelle que soit la nature du logement, les mises en chantier reculent : -8 % pour les résidences, -28 % pour l'individuel et -32 % pour le collectif.

Les quatre départements sont touchés par ces baisses : -26 % dans l'Aube et la Marne, -28 % dans les Ardennes et -39 % en Haute-Marne. Ces deux derniers départements sont principale-

### Évolution de la construction de logements



Note : données brutes, en date réelle. Données 2012 non disponibles pour les logements commencés, car le délai de diffusion des séries de mises en chantier en date réelle est de 18 moi.  
Champ : logements individuels et collectifs ; France métropolitaine.  
Source : Sit@del2, date réelle

**Attention** : Les chiffres publiés dans ce bilan sont donnés en date réelle c'est-à-dire qu'ils rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois au cours duquel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards existants entre la date réelle de l'événement et la transmission de l'information nécessaire à l'alimentation de Sit@del2, les chiffres en date réelle font l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser progressivement. Par conséquent, les données publiées pour 2012 sont de ce fait incomplètes et seront amenées à évoluer.

### Logements autorisés par département

|                             | Logements autorisés individuels |                     | Logements autorisés collectifs et en résidences |                     | Total        |                     |                                      |
|-----------------------------|---------------------------------|---------------------|---|---------------------|--------------|---------------------|--------------------------------------|
|                             | 2012                            | Évolution 2012/2011 | 2012  | Évolution 2012/2011 | 2012         | Évolution 2012/2011 | Évolution annuelle moyenne 2012/2007 |
| <i>Unités : nombre et %</i> |                                 |                     |   |                     |              |                     |                                      |
| Ardennes                    | 726                             | -10,6               | 159   | -38,4               | 885          | -17,3               | -3,8                                 |
| Aube                        | 942                             | -20,0               | 524   | -45,9               | 1 466        | -31,7               | -6,8                                 |
| Marne                       | 1 224                           | -16,1               | 1 753   | +1,9                | 2 977        | -6,4                | -6,5                                 |
| Haute-Marne                 | 374                             | +4,5                | 267   | +233,8              | 641          | +46,3               | -6,9                                 |
| <b>Champagne-Ardenne</b>    | <b>3 266</b>                    | <b>-14,2</b>        | <b>2 703</b>                                    | <b>-10,7</b>        | <b>5 969</b> | <b>-12,7</b>        | <b>-6,2</b>                          |
| France métropolitaine       | 197 148                         | -8,0                | 233 286   | -5,8                | 430 434      | -6,8                | -2,1                                 |

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.  
Note : données brutes, en date réelle.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : SOeS, Sit@del2.

ment concernés par une baisse dans le secteur du collectif : -50 % dans les Ardennes et -58 % en Haute-Marne. Ils se retrouvent à des niveaux très bas, avec notamment en Haute-Marne seulement 18 logements commencés dans du collectif, soit une baisse de 94 % par rapport à 2009, année record due au plan de relance et au programme exceptionnel de « vente en état futur d'achèvement » (VEFA).

La baisse dans le secteur du logement individuel concerne non seulement l'individuel groupé (-41 %) mais aussi l'individuel pur (-24 %), ce dernier représentant 82 % de l'individuel total.

Seul le nombre de logements en résidences mis en chantier dans la Marne progresse (+15 %). Il s'agit pour 29 % de résidences sociales, pour 31 % de résidences pour personnes âgées et pour 40 % de logements à destination d'étudiants.



### Baisse prononcée du nombre d'autorisations

En 2012, 5 969 logements ont été autorisés à la construction dans la région, en baisse de 13 % par rapport à 2011. Au niveau national, les autorisations de construire reculent de 7 %. La plus forte baisse régionale concerne Midi-Pyrénées (-24 %). Seules quatre régions enregistrent une progression des autorisations de construction : la Corse et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (+7 %), l'Auvergne (+2 %) et l'Île-de-France (+0,1 %). Au niveau départemental, l'Aube est la plus touchée par cette chute (-32 %). Les autorisations de construire baissent de 17 % dans les Ardennes et de 6 % dans la Marne. En revanche, elles progressent de 46 % en Haute-Marne.

En 2012, 2 028 logements collectifs ont été autorisés à la construction, en diminution de 11 % par rapport à 2011. Cette tendance à la baisse se retrouve dans les départements de la Marne, de l'Aube et des Ardennes, en repli respectif de 12 %, 33 % et 38 %. En revanche, les autorisations de construire dans le collectif progressent de 315 % en Haute-Marne. Cette explosion est due à un niveau extrêmement bas enregistré en 2011 (60 autorisations en 2011 contre 249 en 2012, la moyenne sur les 3 dernières années étant de 115 autorisations). Le secteur de la maison individuelle est également mal orienté en Champagne-Ardenne (-14 %). La baisse est plus marquée dans l'individuel pur (-16 %) que dans l'individuel groupé (-10 %). La situation est similaire dans les départements des Ardennes (-11 %), de l'Aube (-20 %) et de la Marne (-16 %). En revanche, en Haute-Marne, le nombre de logements individuels autorisés progresse de 5 %, hausse portée par le secteur de l'individuel groupé (+63 %).

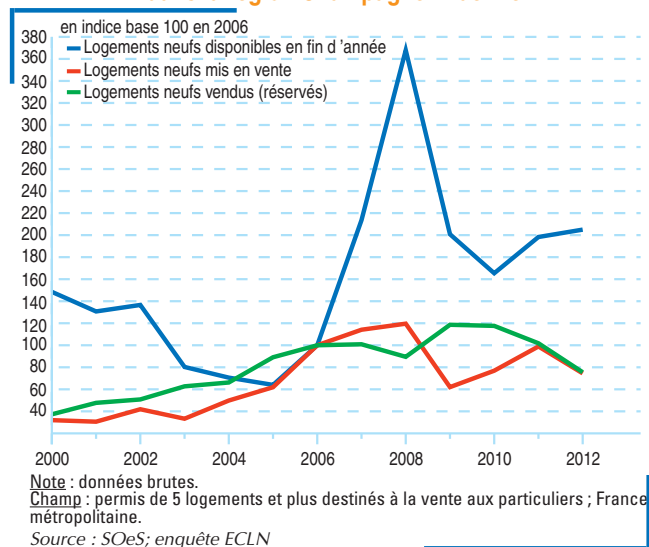


### La commercialisation des logements neufs n'est pas épargnée

En 2012, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les ventes de logements neufs dans le cadre d'un programme d'au moins cinq logements sont en baisse dans la région (-26 %). Les réservations de maisons individuelles enregistrent une chute de 44 % et celles d'appartements une baisse de 25 %. Le nombre de ventes régionales

en 2012 est de 18 % inférieur à la moyenne des dix dernières années. La Marne et l'Aube accusent des replis respectivement de 15 % et 51 %. La Haute-Marne n'enregistre aucune vente. Les Ardennes comptent 6 réservations après une année 2011 sans vente. Les mises en vente chutent également fortement en 2012 (-25 %) après deux années de hausse. Cette baisse touche autant l'individuel que le collectif. Le département de l'Aube est le plus touché par cette diminution : -82 % pour les maisons individuelles et -56 % pour les logements collectifs. Dans le secteur de l'individuel, la Marne enregistre une hausse de 5 %, les Ardennes et la Haute-Marne proposant 18 logements au total après une année 2011 vierge. Dans le secteur du collectif, la Marne enregistre une baisse de 11 % et aucun logement n'a été commercialisé dans les

### Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Champagne-Ardenne



Ardennes et la Haute-Marne.

Malgré les baisses enregistrées dans le domaine des réservations et de la commercialisation, les ventes étant nettement inférieures aux mises en vente, le volume de logements disponibles dans la région, fin 2012, est en hausse (+3 %).

Le délai d'écoulement des maisons individuelles en Champagne-Ardenne est élevé et s'établit à 75,4 mois. Il est nettement inférieur dans le collectif où il s'établit à 13,2 mois.

En Champagne-Ardenne, le prix moyen d'une maison (terrain compris) baisse en 2012 de 12 % et s'établit à 216 900 euros. Il est inférieur de 13 % à celui observé au niveau national. Le prix moyen d'un appartement neuf diminue légèrement (-2 %) et s'établit à 3 107 euros par m<sup>2</sup>. En France métropolitaine, il est en constante augmentation depuis dix ans et s'élève en 2012 à 3 861 euros par m<sup>2</sup>. ■

Sophie Chadeau  
DREAL Champagne-Ardenne

## >> Labels énergétiques

En 2012, en Champagne-Ardenne, tout domaine d'application confondu dans la construction neuve (logements collectifs, maisons individuelles en secteur diffus ou en secteur groupé et établissements d'hébergement pour personnes âgées), 204 logements ont reçu le certificat « NF-logement », 3 le certificat « NF-logement HQE », 12 le certificat « Habitat & Environnement » et 989 le certificat « Qualitel ». S'agissant des labellisations, 43 labels HPE ont été délivrés, 310 labels THPE et 640 labels BBC-Effinergie. Dans le secteur des bâtiments tertiaires, trois opérations de certifications sont recensées.

Par rapport à 2011, le nombre de certificats diminue de 42 % et le nombre de logements labellisés de 35 %. Le nombre de labels HPE accuse un repli de 91 % tandis que le nombre de labels BBC-Effinergie progresse de 67 %.

Dans le secteur du logement social, 1 558 logements ont été engagés en 2012 : 105 logements avec le label HPE et 1 159 avec le label BBC.

Le label « Haute Performance Énergétique » en réglementation thermique 2005 - RT2005 - comprend cinq niveaux :

- **HPE 2005** : Haute Performance Énergétique (consommation inférieure de 10 % par rapport à la consommation de référence RT2005 ou la consommation maximale autorisée pour l'habitat),
- **HPE EnR 2005** : Haute Performance Énergétique - Énergie Renouvelable (basé sur HPE avec exigence sur l'installation d'équipements à énergie renouvelable),
- **THPE 2005** : Très Haute Performance Énergétique (consommation inférieure de 20 % par rapport à la consommation de référence RT2005 ou la consommation maximale autorisée pour l'habitat),
- **THPE EnR 2005** : Très Haute Performance Énergétique - Énergie Renouvelable (consommation inférieure de 30 % par rapport à la consommation de référence RT2005 ou la consommation maximale autorisée pour l'habitat, avec exigence sur l'installation d'équipements à énergie renouvelable),
- **BBC 2005** : Bâtiments Basse Consommation énergétique.

Ces labels sont délivrés par des organismes agréés, en option de leur certification initiale (Qualitel, NF-Logement, NF-Logement démarche HQE, Habitat & Environnement).

*Sources : Réseau des Cellules économiques régionales de la construction et ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie*

## Des résultats médiocres dans un contexte difficile

En 2012, le secteur des transports a été fortement impacté par la crise économique. Malgré le relatif sursaut de la fin d'année 2011, les prévisions pessimistes des professionnels se confirment en 2012 : les tonnages de marchandises transportées sont à la baisse. Cette tendance semble déjà se poursuivre en 2013. Hormis le transport aérien de voyageurs, tous les modes sont touchés, le transport routier de marchandises étant en première ligne. En léger repli, les modes de transport fluvial et ferroviaire résistent mieux. Dans le même temps, la chute du nombre d'immatriculations de véhicules s'accroît.

### La baisse des immatriculations s'accroît

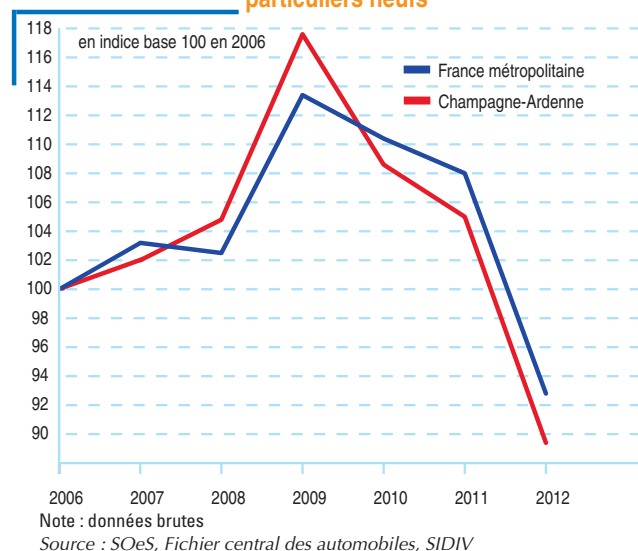
En 2012, en Champagne-Ardenne, les achats des véhicules utilitaires neufs légers, de moins de 3,5 tonnes, diminuent de 14,5 % par rapport à l'année précédente, soit 4 points de plus que la moyenne nationale (-10,6 %). Cette tendance touche tous les départements de la région (de -22,1 % pour la Haute-Marne à -12,1 % pour la Marne). Malgré la légère embellie du quatrième trimestre de l'année, les premiers résultats de 2013 ne laissent pas augurer d'amélioration dans l'immédiat.

En parallèle, les immatriculations de véhicules industriels à moteur enregistrent une nouvelle baisse de 8,8 %. Les résultats départementaux sont contrastés : alors que l'Aube et la Marne maintiennent une relative stabilité des enregistrements (respectivement +2,3 % et +0,3 % par rapport à 2011), les immatriculations en Haute-Marne diminuent de 8,5 % et s'écroulent dans les Ardennes (-42,1 %).

Plus d'un an après la fin du dispositif de la prime à la casse, ses effets se font encore ressentir. Le nombre de véhicules particuliers immatriculés cette année s'élève à 36 084 unités contre 42 404 en 2011, soit une baisse de 14,9 %. Le recul est homogène et concerne tous les départements de la région, poursuivant ainsi le mouvement amorcé en 2010. Au niveau national, Les immatriculations de voitures particulières neuves atteignent leur plus bas niveau depuis 1997.

Globalement, les achats de véhicules suivent cette tendance nationale (-14,5 % par rapport à 2011 en Champagne-Ardenne, -13,4 % en France métropolitaine). La Marne concentre près de la moitié des immatriculations de la région.

### Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



### Immatriculations de véhicules neufs

| Unités : nombre et %     | Véhicules particuliers |                     | Véhicules utilitaires légers (1) |                     | Véhicules industriels à moteur (2) |                     | Ensemble immatriculations (3) |                     |
|--------------------------|------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|------------------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------|
|                          | 2012                   | Évolution 2012/2011 | 2012                             | Évolution 2012/2011 | 2012                               | Évolution 2012/2011 | 2012                          | Évolution 2012/2011 |
| Ardennes                 | 7 226                  | -17,1               | 1 174                            | -14,8               | 212                                | -42,1               | 8 637                         | -17,7               |
| Aube                     | 7 263                  | -15,4               | 1 545                            | -16,8               | 225                                | 2,3                 | 9 081                         | -15,0               |
| Marne                    | 17 217                 | -14,0               | 4 570                            | -12,1               | 1 074                              | 0,3                 | 22 894                        | -13,0               |
| Haute-Marne              | 4 378                  | -13,3               | 745                              | -22,1               | 225                                | -8,5                | 5 353                         | -14,6               |
| <b>Champagne-Ardenne</b> | <b>36 084</b>          | <b>-14,9</b>        | <b>8 034</b>                     | <b>-14,5</b>        | <b>1 736</b>                       | <b>-8,8</b>         | <b>45 965</b>                 | <b>-14,5</b>        |
| France métropolitaine    | 1 857 013              | -14,1               | 380 254                          | -10,6               | 45 631                             | -7,7                | 2 288 974                     | -13,4               |

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

## **Le transport routier de marchandises en fort repli**

Malgré une légère amélioration en fin d'année, les tonnes de marchandises transportées par la route atteignent, en 2012, un niveau historiquement bas. Le recul est de 11,9 % par rapport à 2009 et de 24,2 % par rapport à 2007. En tonnes kilomètre, la baisse du transport routier de marchandises, de 12,8 % en 2012, s'amplifie, l'évolution annuelle moyenne sur les cinq dernières années étant de -5,3 %. Le redressement observé après le creux de 2009 a ainsi été enrayé par les résultats de 2012.

### Transport de marchandises par la route

| Unité : % et nombre    | 2012 (p)<br>(millions de tonnes-kilomètres transportés) | Évolution annuelle | Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1) |
|------------------------|---|--------------------|--|
| Entrées dans la région | 3 261,2   | -12,1              | -6,1                                     |
| Sorties de la région   | 3 727,4   | -14,3              | -5,8                                     |
| Intérieur de la région | 1 731,5   | -10,7              | -2,0                                     |
| <b>Total</b>           | <b>8 720,0</b>  | <b>-12,8</b>       | <b>-5,3</b>                              |
| France métropolitaine  | 254 621,1   | -7,9               | -4,9                                     |

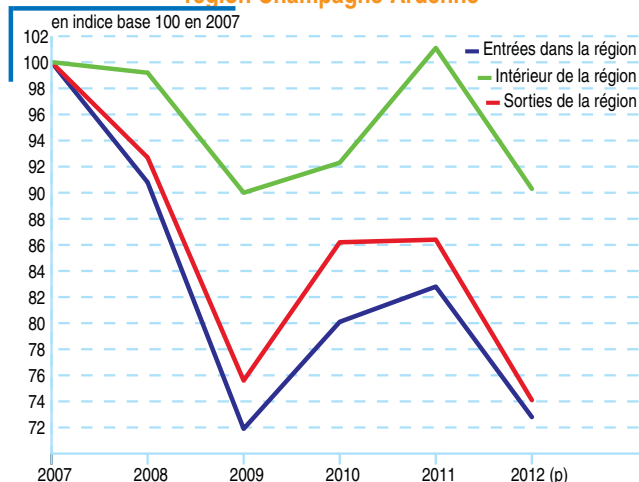
p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.  
Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

La baisse du transport routier de marchandises est fortement marquée pour les entrées et les sorties de la région (respectivement, -12,1 % et -14,3 % par rapport à 2011, en tonnes-kilomètres). Même si les flux internes semblent mieux résister, ils accusent, eux aussi, une baisse sensible (-10,7 %).

### Évolution du transport routier de marchandises dans la région Champagne-Ardenne



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

Ce climat morose est confirmé par les professionnels du transport. Selon l'enquête de l'observatoire régional des transports de Champagne-Ardenne, seuls 18,4 % des entreprises du secteur affirment que leur chiffre d'affaire a augmenté par rapport à 2011

tandis que 42,1 % considèrent qu'il a diminué. D'ailleurs, la proportion des chefs d'entreprise considérant le climat économique comme « mauvais » a atteint 69,8 % des personnes interrogées au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année.

Les perspectives pour 2013 ne sont pas optimistes. Moins d'une entreprise sur douze envisage une hausse de ses trafics de distribution urbaine ou de ses petits parcours. Sur les grands trajets et à l'international, seulement 11,0 % des entreprises anticipent une hausse.

## **Des résultats mitigés pour les transports fluvial et ferroviaire**

En 2012, les niveaux record de 2011 pour le transport fluvial n'ont pas été égalés en Champagne-Ardenne. Cette légère diminution des trafics (-3,0 %) est principalement liée au contexte économique défavorable et à la baisse des exportations de céréales du 1<sup>er</sup> trimestre 2012. L'ensemble des ports est concerné par ce recul, hormis celui de Nogent-sur-Seine qui progresse de 21,2 %. Son essor explique les résultats globalement meilleurs que les années précédentes.

En 2011, concernant le transport ferroviaire, le nombre total de sillons-kilomètres, tous types de transport confondus en Champagne-Ardenne (voyageurs et marchandises), diminue plus fortement qu'au niveau national (-1,2 % par rapport à 2010 en Champagne-Ardenne contre -0,9 % en France). Cette baisse est principalement due au nombre de sillons-kilomètres voyageurs, en repli dans la région de -2,9 %.

En revanche, le recul de l'activité fret constaté au niveau national (-4,3 %), est plus mesuré dans la région, avec un tassement de -1,2 %. La part en Champagne-Ardenne des entreprises ferroviaires alternatives à la SNCF (23,7 % en sillons-kilomètres) est équivalente à la proportion nationale (23,4 %).

## **Le fret avionné stagne et le transport aérien de voyageurs se développe**

Le fret avionné sur l'aéroport de Paris-Vatry est de 8 849 tonnes pour l'année 2012, volume stable par rapport à 2011, loin des 20 000 à 25 000 tonnes escomptées. Ce chiffre limité est dû principalement à la suspension des rotations de fret avec la Chine via la compagnie aérienne chinoise HNA. Même si cela ne signifie pas un arrêt définitif des échanges, l'aéroport table désormais sur un trafic de 9 000 tonnes en 2013.

En revanche, le trafic de voyageurs bondit cette année de 74,2 %. L'évolution annuelle moyenne sur 5 ans est de +58,5 %. En 2012, l'ouverture de nouvelles lignes nationales (Nice et Marseille) a permis de décupler le nombre de voyageurs nationaux. Le trafic international continue sa progression mais de façon plus modérée (+5,8 % par rapport à 2011 contre +77,1 % d'évolution annuelle moyenne sur 5 ans). ■

Sébastien Gaudillère  
Florence Guillaume  
ORT Champagne-Ardenne



## >> Les grands projets d'infrastructures en Champagne-Ardenne

- **Port de Givet** : le contrat de projets État-Région 2007-2013 définit l'ouverture du port de Givet sur le réseau à grand gabarit européen et l'aménagement d'une plate-forme intermodale comme des étapes clefs pour le développement du transport de marchandises en Champagne-Ardenne. La première étape a consisté en l'ouverture du port au réseau fluvial belge à grand gabarit (1 350 tonnes) par l'approfondissement de l'écluse des Quatre Cheminées. En juillet 2012, l'achèvement des travaux de la porte de garde du port afin de permettre le transit d'unités fluviales à destination du quai des Trois Fontaines situé en amont du port de Givet, et d'autoriser notamment l'exportation par la voie d'eau des matériaux issus de la carrière de Pierres-Bleues, ont permis de franchir la seconde étape. Prochainement, les travaux d'aménagement des quais et de la plate-forme destinée aux conteneurs donneront au port de Givet les atouts nécessaires à son développement. Le coût de ces travaux est estimé à environ 3 millions d'euros.
- **Électrification de Paris-Troyes** : l'axe ferroviaire Paris-Troyes-Bâle, appelé « ligne 4 », qui dessert le sud-est de la région Île-de-France, le sud de la Champagne-Ardenne, et au-delà, la Franche-Comté puis le sud de l'Alsace et la Suisse, est la seule ligne du bassin parisien à ne pas être électrifiée. Le projet d'électrification de la section Gretz-Troyes (et de l'antenne Longueville - Provins en Seine-et-Marne) est inscrit aux contrats de projets 2007-2013 des régions Champagne-Ardenne et Île-de-France. Le montant total des travaux est estimé à 270 millions d'euros, répartis pour moitié entre les deux régions. Il répond à trois objectifs majeurs : l'amélioration de la qualité du service et de la régularité des trains, l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'attractivité des territoires desservis. Le début d'année 2013 est marqué par le déroulement de l'enquête publique du 02 avril au 03 mai.

## Encore une bonne année touristique

**En 2012, la fréquentation touristique progresse encore en Champagne-Ardenne (+1,6 %), contrairement à la France métropolitaine où elle recule de 0,3 %. Dans les hôtels, les nuitées augmentent de 1,5 %. Dans les campings, la hausse atteint +2,5 % pour la saison estivale, une des meilleures de la dernière décennie. Globalement, 2,2 millions de clients ont passé 3,5 millions de nuitées dans ces hébergements touristiques.**

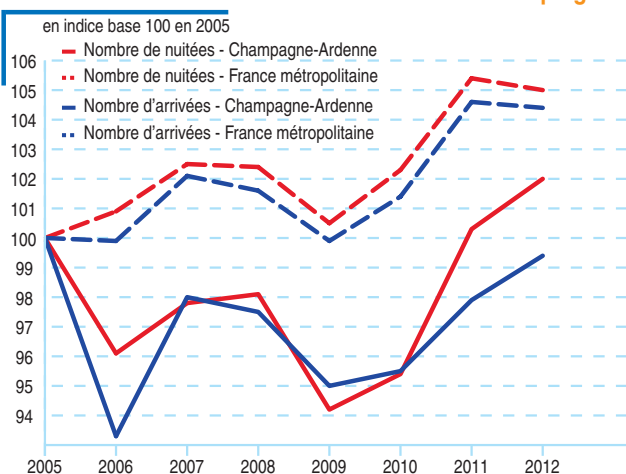
**La clientèle française contribue au bon bilan de la fréquentation de l'hôtellerie, alors que, dans les campings, les étrangers compensent le déficit de Français. La nouvelle classification des hébergements modifie la structure de l'offre et s'accompagne de la montée en gamme des établissements surtout dans l'hôtellerie.**

### Une année encore favorable à l'hôtellerie

En 2012, l'hôtellerie champardenaïse enregistre en 2012 une nouvelle hausse de son activité, après une année touristique 2011 déjà qualifiée d'excellente. Le nombre des nuitées passées dans les hôtels augmente de 1,5 %, après +4,4 % un an plus tôt. En France métropolitaine, la fréquentation hôtelière se stabilise, la Champagne-Ardenne se classant au 2<sup>e</sup> rang des régions pour la hausse de ses nuitées, après la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2,2 %). Depuis son point bas atteint en 2009 en pleine crise économique mondiale, la fréquentation hôtelière de la région atteint ainsi son meilleur niveau depuis le début des années 2000.

En 2012, cette hausse de l'activité s'explique non seulement par une augmentation du nombre des personnes accueillies dans les établissements (+0,8 %) mais aussi par un allongement de la durée

### Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : Les données hôtellerie jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées". Les données camping 2012 sont définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

moyenne de séjour. Cependant, la durée des séjours hôteliers, de 1,4 jour en moyenne en Champagne-Ardenne est très en deçà du niveau national (1,8 jour). Les touristes restent généralement moins longtemps que dans d'autres régions, et la part importante du tourisme d'affaires (54 % des nuitées contre 44 % en France métropolitaine) tire la durée moyenne à la baisse.

### Bonne saison pour l'hôtellerie de plein air

En Champagne-Ardenne, après une saison estivale 2011, de mai à septembre, déjà particulièrement favorable à l'hôtellerie de plein air (+8,5 %), la fréquentation des campings progresse de nouveau en 2012 (+2,5 %). En hausse pour la troisième année consécutive, elle est au plus haut depuis 2005, se rapprochant de son record absolu atteint en 2003, lors de l'été de canicule. En France métropolitaine, après un niveau record en 2011, la fréquentation des campings recule en 2012 (-1,0 %), notamment en raison de la baisse des nuitées sur le littoral. En Champagne-Ardenne, l'activité des campings bénéficie d'une forte hausse des arrivées de touristes (+6,5 %) alors que leur durée moyenne de séjour (2,2 jours) se contracte légèrement (-0,1 jour). Excepté les mois de juin et juillet, pénalisés par une météo maussade, la fréquentation des terrains champardennais augmente durant les autres mois de la saison estivale. En particulier, les mois de août (+12,0 %) et de septembre (+21,1 %) profitent de la vague de chaleur tardive.

### Moins bon bilan pour les hôtels de la Marne

L'augmentation de la fréquentation hôtelière en 2012 bénéficie aux départements des Ardennes (+4,5 %), de l'Aube (+3,8 %) et dans une moindre mesure à celui de la Haute-Marne (+1,6 %). Dans la Marne, où l'hôtellerie de tourisme compte pour un peu plus de la moitié des nuitées passées dans la région, la fréquenta-

### Nombre de nuitées dans les hôtels par département

| Unités : % et nombre     | Nombre de nuitées dans les hôtels |                     |  | Part de nuitées effectuées en 2012 par une clientèle étrangère |
|--------------------------|-----------------------------------|---------------------|--|--|
|                          | 2012 (en milliers)                | Évolution sur un an | Évolution annuelle moyenne sur 5 ans (1) |  |
| Ardennes                 | 253                               | 4,5                 | -1,6                                     | 18,2   |
| Aube                     | 690                               | 3,8                 | 2,1                                      | 20,8   |
| Marne                    | 1 482                             | 0,1                 | 0,3                                      | 30,6   |
| Haute-Marne              | 378                               | 1,6                 | -1,3                                     | 22,3   |
| <b>Champagne-Ardenne</b> | <b>2 803</b>                      | <b>1,5</b>          | <b>0,3</b>                               | <b>25,9</b>  |

Note : Les données jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées". (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

tion est quasi-stable (+0,1 %). Dans les Ardennes et dans l'Aube, les hausses de la fréquentation hôtelière résultent de la progression du nombre des séjours, respectivement de +2,9 % et +3,0 %. En dépit d'une nette augmentation en 2012, la fréquentation des hôtels des Ardennes et de la Haute-Marne n'a pas retrouvé son niveau de fréquentation de 2007, avant la crise. En revanche, en 2012, dans la Marne, et plus particulièrement dans l'Aube, les fréquentations hôtelières dépassent leurs précédents records datant également de 2007.

### **Les hôtels montent en gamme avec la nouvelle classification des hébergements**

En Champagne-Ardenne, hormis les hôtels « 2 étoiles », toutes les autres catégories d'établissements gagnent des nuitées en 2012. Cependant, la baisse d'activité dans les hôtels « 2 étoiles » est pour une bonne part liée à l'entrée en vigueur en juillet 2012, de la nouvelle classification des hébergements touristiques décidée par loi de 2009 de développement et de modernisation des services touristiques. Le nouveau classement, volontaire et valable cinq ans, fixe cinq catégories, de « 1 à 5 étoiles ». La montée en puissance du nouveau référentiel est progressive : 15,8 % des hôteliers champardennais y avaient adhéré fin 2011, ils sont 69,1 % fin 2012. Le nouveau classement provoque une montée en gamme des hôtels avec notamment la disparition de la catégorie « 0 étoile » et la création d'une catégorie « 5 étoiles ». Pour se mettre en conformité avec les nouvelles normes, certains hôteliers réalisent des travaux qui induisent un reclassement de leur établissement dans la catégorie supérieure. En particulier, en Champagne-Ardenne, 40 % des hôtels anciennement « 2 étoiles » deviennent, après agrément, des établissements « 3 étoiles ».

### **Les emplacements locatifs plébiscités pour les campings**

Attirant un grand nombre de campeurs, les hôtelleries de plein air des départements des Ardennes et de la Haute-Marne enregistrent les plus fortes hausses de fréquentation de la région en

#### **Nombre de nuitées dans les campings par département**

|                          | Nombre de nuitées dans les campings |                     |  | Part de nuitées effectuées en 2012 |                           |
|--------------------------|-------------------------------------|---------------------|--|------------------------------------|---------------------------|
|                          | 2012 (en milliers)                  | Évolution sur un an | Évolution moyenne annuelle sur 5 ans (1) | par une clientèle étrangère        | sur emplacements locatifs |
| Ardennes                 | 181                                 | 4,0                 | 2,1                                      | 57,9                               | 13,3                      |
| Aube                     | 160                                 | 2,6                 | 10,1                                     | 60,0                               | 10,3                      |
| Marne                    | 147                                 | -2,0                | -0,1                                     | 59,0                               | 8,8                       |
| Haute-Marne              | 204                                 | 4,6                 | 2,8                                      | 70,5                               | 24,5                      |
| <b>Champagne-Ardenne</b> | <b>691</b>                          | <b>2,5</b>          | <b>3,3</b>                               | <b>62,3</b>                        | <b>14,9</b>               |
| France métropolitaine    | 105 682                             | -1,0                | 1,6                                      | 33,6                               | 44,6                      |

Note : données 2012 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

2012. Dans l'Aube, les campings gagnent également des nuitées, grâce à la filière de l'hôtellerie de plein air du sud-ouest aubois portée par des projets de développement et de restructuration. En revanche, l'hôtellerie de plein air marnaise est la seule de la région à perdre des nuitées. Pour mieux satisfaire à la demande de la clientèle, les campings développent leur offre en emplacements locatifs équipés d'un hébergement léger (mobile-home, chalet, bungalow, ...). En Champagne-Ardenne, la part des emplacements locatifs dans l'ensemble du parc reste encore modeste, 9,1 % contre 27,1 % en France métropolitaine. Les campings de Haute-Marne (14,2 %) et de la Marne (10,8 %) sont les mieux pourvus en emplacements équipés.

### **Les campeurs privilégient le haut de gamme**

En 2012, comme les années passées, les touristes choisissent le plus souvent des campings classés « 3 ou 4 étoiles ». En Champagne-Ardenne, la part des nuitées dans les campings des catégories supérieures est de 68,4 % dont les deux-tiers sont réalisés par la clientèle étrangère. En France métropolitaine, où l'offre de campings d'au moins « 3 étoiles » est relativement plus importante, notamment pour les campings haut de gamme (« 4 étoiles »), la proportion des nuitées dans les campings y atteint 78,1 %.

### **La clientèle étrangère moins nombreuse dans les hôtels...**

En 2012, la hausse de la fréquentation hôtelière provient de la clientèle française (+5,6 % de nuitées) alors que les nuitées des étrangers baissent de 8,9 %. Malgré un léger rebond en 2010, la clientèle étrangère des hôtels champardennais ne cesse de diminuer depuis plusieurs années. La contribution des étrangers à l'activité hôtelière s'établit à 25,9 % en 2012, après des replis successifs depuis 2005, où le niveau atteignait 35,2 %. Constituée, à près de 90 % par une clientèle européenne, la fréquentation étrangère de la région pâtit, en particulier depuis 2008, des effets du choc économique mondial, et par la suite, de la faible croissance des économies européennes. En 2012, la fréquentation étrangère des hôtels champardennais baisse pour tous les touristes originaires des pays voisins : Allemagne (-12,8 %), Belgique-Luxembourg (-11,8 %), Pays-Bas (-7,0 %), Suisse (-7,5 %). Au premier rang des clientèles étrangères dans la région, les Britanniques sont notamment venus moins nombreux (-12,2 %). En France métropolitaine, la clientèle étrangère progresse modérément (+2,7 %) alors que la clientèle française est en repli de 1,4 %.

### **... mais en hausse dans les campings**

Contrairement à la situation observée dans l'hôtellerie, la hausse de la fréquentation des campings en Champagne-Ardenne provient des nuitées de touristes étrangers (+6,4 %) alors que la clientèle française est moins présente (-3,3 %). Première clientèle étrangère des campings, à l'origine de plus d'une nuitée étrangère sur deux (52,7 %), les Néerlandais reviennent nettement plus nombreux après une année 2011 de quasi-stabilité. Les touristes allemands, suisses, belges sont également plus pré-

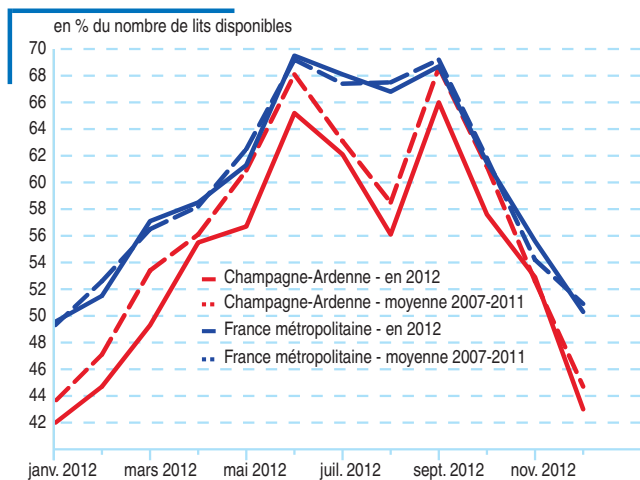
sents qu'en 2011. En revanche, les autres nationalités européennes sont en repli ; ainsi, le nombre des nuitées britanniques recule (-3,5 %), après cependant une année 2011 assez exceptionnelle (+17,6 %).

Avec 2,2 jours en moyenne, la durée de séjour dans les campings de Champagne-Ardenne est la plus courte des durées des régions métropolitaines. Les campeurs français séjournent plus longtemps (3,2 jours) que les campeurs étrangers (1,8 jour), contribuant au caractère de « région de passage » de la Champagne-Ardenne.

### Recul du taux d'occupation des hôtels

En 2012, à 54,5 %, le taux annuel moyen d'occupation des hôtels champardennais recule de 1,7 point par rapport au taux de 2011. Cette baisse résulte d'une légère diminution du nombre de chambres occupées (-0,5 %) qui se conjugue à une hausse du nombre de chambres offertes en 2012 (+2,6 %). En France métropolitaine, le taux d'occupation des hôtels perd 0,7 point en 2012. Avec 60,3 %, le taux national est très supérieur au taux moyen champardennais. Toutefois, il est tiré par l'Île-de-France (74,6 %), alors qu'en France de province, le taux moyen d'occupation s'établit à 55,1 %.

#### Taux d'occupation dans les hôtels

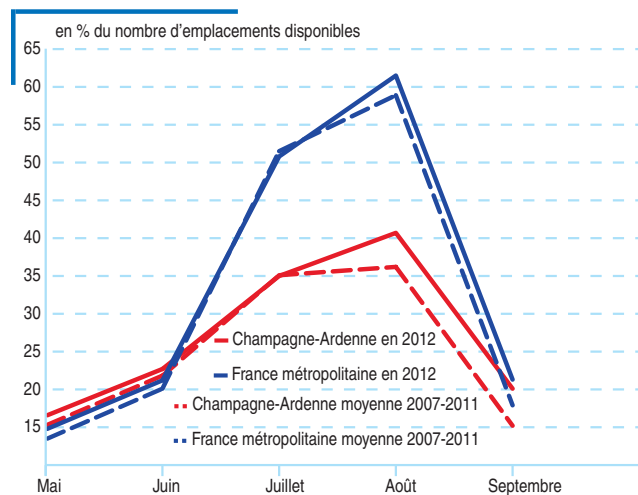


Note : Les données jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées".  
Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

### Nouvelle hausse du taux d'occupation des campings

En 2012, le taux d'occupation moyen des campings de la région s'établit à 27,2 %, contre 35,5 % en France métropolitaine. L'occupation des emplacements nus (26,4 %) est plus faible que pour les emplacements locatifs (35,1 %). Par ailleurs, le taux d'occupation croît avec la catégorie : 20,6 % pour les terrains classés « 1 et 2 étoiles », contre 33,1 % pour les « 3 et 4 étoiles ».

#### Taux d'occupation dans les campings



Note : données 2012 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.  
Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

Les taux d'occupation sont les plus élevés pour les campings de la Haute-Marne (35,2 %), de l'Aube (29,1 %) et un peu moindre dans la Marne (27,9 %) qui pâtit de la faiblesse de la fréquentation en 2012. Dans les terrains ardennais, moins pourvus en emplacements équipés, le taux d'occupation s'établit à 21,0 %.

Patrick Bouny, Insee Champagne-Ardenne  
Séverine Portet, CRT Champagne-Ardenne

## Une campagne affectée par le gel de février

La situation des exploitations champardennaises s'améliore en 2012 pour la troisième année consécutive, du moins pour les productions végétales. Elle est moins favorable pour les exploitations d'élevage bovin. Au niveau national, les estimations prévisionnelles de résultat agricole prévoient une augmentation par rapport à l'année précédente.

### Une campagne céréalière contrastée

En 2012, 5,4 millions de tonnes de céréales ont été produites, soit 3 % de plus que l'année précédente. Elle est comparable à la moyenne quinquennale 2007-2011.

Le gel survenu en février a entraîné des dégâts localement importants, d'où le retournement d'une partie des terres labourables destinées au blé qui recule de 14 %. Avec 74 quintaux par hectare (q/ha), le rendement moyen, bien qu'acceptable, n'atteint pas celui de 2011 (78 q/ha). Il est inférieur de 6 % à la moyenne quinquennale 2007-2011. La qualité des blés reste correcte. L'ensemble des blés panifiables représente 80 % des surfaces affectées à cette culture en 2012.

L'année 2012 a été marquée par une parité euro-dollar favorable au dollar et à des conditions climatiques défavorables dans les deux hémisphères qui ont fait craindre pour les récoltes. Le faible

niveau des stocks et les inquiétudes relatives à la météo ont maintenu les cours à la hausse (+2 % en moyenne par mois sur l'année 2012). Le prix annuel moyen de 2011 était inférieur de 8 % à celui de 2012.

La production d'orge et d'escourgeon d'hiver se chiffre à 580 milliers de tonnes, en recul de 18 % par rapport à 2011 et de 26 % par rapport à la moyenne quinquennale. En revanche, avec 1,6 million de tonnes, celle de printemps a presque doublé par rapport à l'année précédente. Elle dépasse de 66 % la moyenne quinquennale. Le retournement d'une partie des cultures d'hiver à cause des dégâts du gel de février s'est traduit par une forte hausse de la sole d'orge de printemps. La diminution conjuguée des surfaces et des rendements explique celle des productions. La sole d'orge d'hiver régresse de 24 700 hectares (ha) soit de 23 %, mais celle d'orge de printemps gagne 68 700 ha soit près de 39 %. Les rendements augmentent respectivement de 6 % et de 36 % pour atteindre le même niveau (70 q/ha) ; ceux de 2011 avaient été médiocres, surtout pour l'orge de printemps (52 q/ha). Ils sont supérieurs respectivement de 2 % et 14 % à la moyenne quinquennale. En 2012, les cours fluctuent quelque peu pendant le premier semestre mais ils restent toute l'année à un niveau élevé. En moyenne sur l'année, le prix moyen de l'orge d'hiver dépasse de 8 % son niveau de 2011 alors que celui de l'orge de printemps évolue peu.

### Productions végétales

| Unités : millier de tonnes, % | Production 2012 | Production 2011 | Variation production 2012/2011 | Variation production 2012/2007 Moy. Quinq. |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|--------------------------------|--|
| Céréales                      | 5 362           | 5 203           | 3,1                            | 0,0  |
| <i>dont blé tendre</i>        | 2 615           | 3 160           | -17,3                          | -16,5                                      |
| <i>orge d'hiver</i>           | 580             | 710             | -18,3                          | -25,6                                      |
| <i>orge de printemps</i>      | 1 612           | 849             | 90,0                           | 66,0                                       |
| <i>maïs grain</i>             | 500             | 434             | 15,2                           | 16,6                                       |
| Oléagineux                    | 700             | 769             | -8,9                           | -5,0                                       |
| <i>dont colza</i>             | 638             | 729             | -12,15                         | -8,7                                       |
| <i>tournesol</i>              | 61              | 39              | -59,0                          | 63,4                                       |
| Protéagineux                  | 92              | 105             | -12,7                          | -18,3                                      |
| <i>dont pois protéagineux</i> | 73              | 77              | -4,7                           | -11,1                                      |
| <i>féverole</i>               | 19              | 28              | -34,1                          | -37,8                                      |
| Betteraves industrielles      | 8 007           | 8 707           | -8,0                           | 2,2  |
| Pommes de terre               | 776             | 810             | -4,2                           | -2,8                                       |
| <i>dont féculerie</i>         | 248             | 252             | -1,5                           | -3,4                                       |
| <i>conservation</i>           | 517             | 543             | -4,8                           | -2,0                                       |
| Chanvre                       | 45              | 18x2,5          |                                | 33,1                                       |
| Luzerne                       | 641             | 641             | -8,7                           | -17,0                                      |

Source : Agreste - statistique agricole définitive 2007 à 2011, provisoire 2012

## **Un prix moyen élevé pour le colza**

Les agriculteurs champardennais ont produit 638 milliers de tonnes de colza en 2012. Une hausse des surfaces de 2 % et une baisse du rendement de 14 % entraînent une régression de 13 % de la production par rapport à 2011. La production régionale se situe à 9 % en-dessous de la moyenne quinquennale. Avec 32 q/ha, le rendement régional est inférieur de 11 % à la moyenne des cinq dernières années. Le cours du colza reste à un niveau élevé. Il évolue peu en 2012, avec une légère tendance à la hausse. En moyenne sur l'année, il progresse de 8 % par rapport à 2011. Le déséquilibre entre une offre restreinte et des besoins mondiaux en oléagineux toujours plus importants contribue à maintenir les prix à des niveaux records.

## **Une production betteravière en baisse**

Avec 8,0 millions de tonnes de betteraves récoltées, la production régionale de betteraves recule de 8 % par rapport à la campagne précédente. Cette baisse est due à une diminution des rendements de 8 %, passant de 100 tonnes par hectare (t/ha) en 2011 à 92 t/ha en 2012, alors que les surfaces cultivées restent stables. Le contexte devient moins favorable pour le secteur betteravier qu'en 2011. En effet, une demande mondiale en baisse et une production mondiale excédentaire en 2012-2013 entraîneront logiquement une baisse des cours mondiaux du sucre.

La production de pommes de terre de consommation diminue de 5 %, sous l'effet d'une baisse de plus de 250 ha de surfaces et d'un point des rendements (50 t/ha). En 2012, les cours remontent. De janvier à décembre 2012, la cotation des variétés à chair normale gagne 57 %. Mais en moyenne sur l'année, elle régresse de 5 % par rapport à 2011.

La baisse de la production des pommes de terre féculières est plus faible que celle destinée à la consommation (-2 %), en raison d'un moindre recul des surfaces (-100 ha) et d'une légère hausse du rendement. Ce dernier est passé de 54 t/ha à 55t/ha.

## **Recul de la production laitière et de la viande bovine**

En 2012, les producteurs ont livré 6,6 millions d'hectolitres de lait soit 5 % de moins qu'en 2011, année qui se plaçait à un très bon niveau avec une production approchant les 7 millions d'hectolitres. Le niveau de production de 2012 est équivalent au niveau annuel moyen de la période allant de 2007 à 2010. La livraison mensuelle moyenne reste stable dans le temps avec 550 000 hectolitres depuis 2007. Le prix du lait se situe à 5 % en valeur réelle en dessous de son niveau de l'année précédente. Il est de l'ordre de 327 euros les mille litres en 2012 contre 339 euros en 2011. Il reste très proche du niveau moyen sur les cinq dernières

années. L'année est également marquée par une envolée des charges d'alimentation des animaux pour la troisième année consécutive.

### Productions animales

|   | Production |        | Variation   |                        |
|---|------------|--------|-------------|------------------------|
|   | 2012       | 2011   | 2012 / 2011 | 2012 /2007 Moy. quinq. |
| <i>Abattages : tonnes et %</i>            |            |        |             |                        |
| Gros bovins                               | 22 136     | 23 432 | -5,5        | -23,1                  |
| <i>dont vaches</i>                        | 10 065     | 11 342 | -11,3       | -19,1                  |
| <i>génisses</i>                           | 2 808      | 2 839  | -1,1        | +5,9                   |
| <i>taurillons</i>                         | 7 157      | 6 903  | +3,7        | -23,6                  |
| <i>bœufs</i>                              | 1 986      | 2 236  | -11,2       | -51,9                  |
| Veaux de boucherie                        | 759        | 795    | -4,6        | -3,5                   |
| Ovins                                     | 523        | 615    | -14,9       | -25,1                  |
| <i>dont agneaux</i>                       | 507        | 597    | -15,1       | -25,3                  |
| Porcins                                   | 6 072      | 6 436  | -5,7        | -4,5                   |
| <i>dont porcs charcutiers</i>             | 5 171      | 5 375  | -3,8        | -15,5                  |
| <i>Lait : milliers d'hectolitres et %</i> |            |        |             |                        |
| Lait                                      | 6 562      | 6 944  | -5,5        | -1,3                   |

Source : SSP - Enquête mensuelle abattage grands animaux, Agreste - Enquête annuelle laitière

La production de viande bovine poursuit sa baisse avec un tonnage abattu inférieur d'environ 6 % à celui de 2011. Celle de la viande ovine chute de 15 % et la viande porcine enregistre un repli de presque 6 %. Cette baisse de production s'accompagne surtout d'une hausse des cours de la viande bovine. Ils sont à leur plus haut niveau depuis au moins six ans avec le seuil des 4 euros le kilo de carcasse de bœuf (R) presque atteint fin 2012 et même dépassé début 2013. Il en est de même pour la cotation de la vache (P) qui s'est stabilisée autour de 3 euros tout au long de l'année 2012. Le prix moyen annuel du kilo de carcasse de vache de réforme a ainsi augmenté de 16 % entre 2011 et 2012 et celui du bœuf, de 17 %. Même si la marge de manœuvre des éleveurs s'est améliorée, la hausse des prix a été en partie absorbée par l'augmentation des charges d'alimentation des animaux. ■

Michel Tison  
DRAAF Champagne-Ardenne

## Des conditions météorologiques difficiles et une production en baisse

**Les vendanges 2012 présentent un des plus faibles rendements de ces dix dernières années. Il s'explique en grande partie par des conditions météorologiques défavorables. Les plafonds de rendement sur l'aire d'appellation ont été rarement atteints et les mises en réserve individuelle ont été réduites.**

**Le marché viticole champardennais est soutenu par les exportations vers les pays hors Union Européenne, le marché français étant toujours orienté à la baisse de même que les expéditions vers l'Union Européenne.**

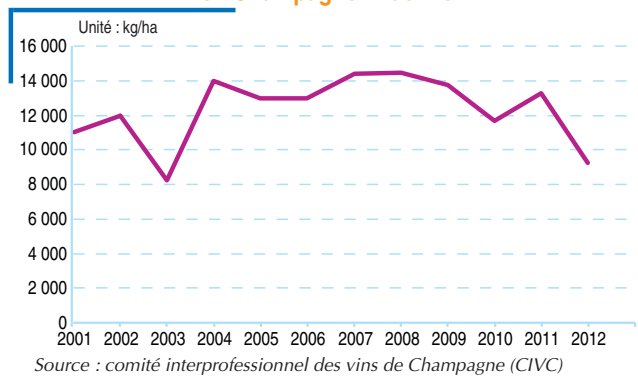
Le rendement de la vendange 2012 est un des plus faibles des dix dernières années avec 9 071 kilogrammes par hectare (kg/ha) selon les résultats provisoires.

Ce faible rendement s'explique par des conditions météorologiques difficiles : fortes pluies favorisant le développement de maladies de la vigne comme le mildiou et l'oïdium et gelées de printemps détruisant environ 10 % de la surface en production. Les rendements obtenus ou agronomiques présentent une très forte hétérogénéité amplifiée par la vaste zone de production qui s'étend jusqu'aux confins de la Seine-et-Marne à l'ouest, à la Haute-Marne à l'est, à la frontière bourguignonne au sud et à la banlieue rémoise au nord. La surface plantée est de 34 300 hectares (ha) avec une surface en production de 33 580 ha dont 31 100 dans la région Champagne-Ardenne (superficie ramenée au siège de l'exploitation). Les plantations de vignes ont gagné environ 100 ha par rapport à l'année précédente. Cette faible variation s'explique par un vignoble dont l'aire d'appellation est plantée à presque 100 %, ce qui constitue une exception dans la viticulture française et européenne.

### Des plafonds de rendements difficilement atteints

Pour l'année 2012, les rendements agronomiques s'échelonnent entre 7 500 kg/ha pour l'Aisne et 9 500 kg/ha pour la Marne, l'Aube étant intermédiaire avec 8 750 kg/ha. Le plafond de rendement libre (11 000 kg/ha) a été rarement atteint comme en

Rendement agronomique de la récolte de raisin en Champagne-Ardenne

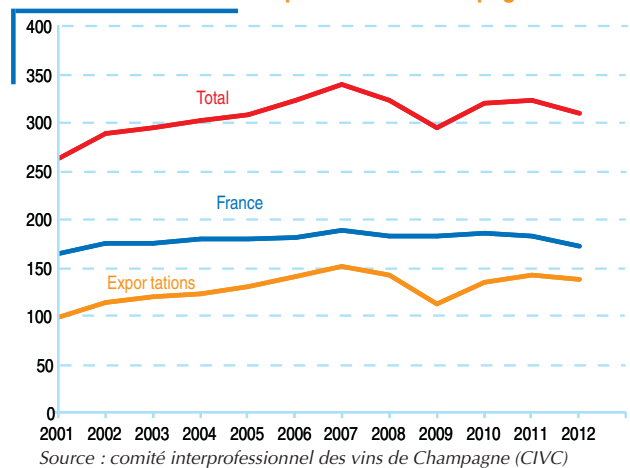


témoigne la faible quantité mise en réserve individuelle (137 kg/ha sur l'ensemble de l'aire en appellation). En pratique, la majorité des exploitants viticoles va pouvoir puiser dans la réserve individuelle constituée par les excédents de récolte des années précédentes pour atteindre les 11 000 kg/ha autorisés. La réserve individuelle est un dispositif spécifique à la zone d'appellation viticole champenoise qui suit deux objectifs distincts : d'une part, garantir les exploitants contre les aléas et, d'autre part, réguler la production annuelle. Les quantités autorisées produites en appellation et mises en réserves individuelles font l'objet de négociations entre les vignerons et les maisons de champagne durant l'été précédant la récolte. Les quantités récoltées lors de la vendange 2012 permettront de produire près de 265 millions de bouteilles et environ 310 millions si tous les récoltants parviennent, par déblocage de réserves individuelles, à 11 000 kg/ha. Le prix du raisin vendu augmente et s'établit en moyenne autour de 5,65 euros le kg.

### Les exportations vers les pays tiers, hors union européenne, soutiennent le marché

L'ensemble des expéditions de bouteilles de champagne s'élève à 309 millions, en baisse de 4,4 % par rapport à 2011. Le marché français est toujours orienté à la baisse avec 171 millions de bouteilles vendues soit, 10 millions de moins qu'en 2011.

Évolution des expéditions de champagne



Avec plus de 76 millions de bouteilles, les expéditions à destination de l'Union Européenne diminuent de 7,1 %. Seules les exportations à destination des pays tiers (61 millions de bouteilles) progressent (+3,2 %). Les récoltants manipulant (67 millions de bouteilles expédiées) enregistrent la plus forte baisse (-5,3 %), le marché français constituant leur principal débouché. Les coopératives (près de 28 millions de bouteilles) résistent mieux avec une baisse de 3,5 % de leurs ventes, car elles sont moins désavantagées sur le marché français (-1 million de bouteilles). Les maisons de champagne (213 millions de bouteilles et -4,4 %) arri-

vent partiellement à compenser grâce aux expéditions à destination des pays tiers dont elles captent l'essentiel de la croissance. Sur le plan des exportations, les dix premiers pays importateurs de champagne restent les mêmes avec en tête le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Allemagne. Le Japon avec 13,8 % de hausse devient le 4<sup>e</sup> importateur au détriment de la Belgique. Le chiffre d'affaires estimé à 4,4 milliards d'euros de la filière reste quasiment stable (-0,7 %), avec pour corollaire une hausse du prix

moyen des champagnes. Les exportations françaises (en valeur) de vins et spiritueux ont atteint un niveau record en 2012 avec 7,6 milliards d'euros pour le vin (en hausse de 8,5 %) dont 2,2 milliards pour le champagne, qui progresse de 4,7 %.

Philippe Plutino  
DRAAF Champagne-Ardenne